



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'ARRONDISSEMENT D'ARRAS

SOMMAIRE

1. Article 1 – Objet du CRTE.....	4
1.1. Préambule.....	4
1.2. Objet du contrat.....	4
1.3. Le territoire de l'arrondissement d'Arras.....	5
1.4. Les dispositifs contractuels en cours sur le territoire.....	6
2. Les ambitions du territoire.....	7
2.1. La valorisation d'un positionnement charnière au cœur de flux d'échanges de niveau européen.....	7
2.2. Un territoire moteur d'attractivités et de solidarités régionales au cœur des Hauts-de-France	8
2.3. L'Artois et le Ternois : terres de patrimoines et bassin fonctionnel vivant.....	8
3. Les orientations stratégiques.....	10
Le cadre stratégique global.....	10
3.1. Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	10
3.1.1. La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles, de la biodiversité.....	10
3.1.2. La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels.....	11
3.1.3. Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs.....	12
3.2. Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques.....	13
3.2.1. La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture.....	13
3.2.2. Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes : la 3 ^{ème} révolution industrielle dans l'Arrageois-Ternois.....	14
3.2.3. La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel.....	14
3.2.4. L'adaptation des formations et de l'offre d'enseignement supérieur pour organiser la 3 ^{ème} révolution industrielle.....	15
3.2.5. La mise en tourisme de nos patrimoines.....	15
3.3. Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs.....	16
3.3.1. Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement.....	17
3.3.2. L'amélioration de l'accessibilité des services au public pour tous.....	18
3.3.3. L'accompagnement des nouveaux rythmes/nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique.....	19
3.3.4. L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises.....	19
3.4. Décarboner et rationaliser les offres de mobilités selon plusieurs échelles.....	20
3.4.1. Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux.....	20

3.4.2. Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois.....	20
3.4.3. Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes.....	21
4. ARTICLE 2 – Engagement général des parties.....	22
4.1. Dispositions générales concernant les financements.....	22
4.2. Les cinq EPCI à fiscalité propre signataires.....	22
4.3. L'État, les établissements et opérateurs publics.....	23
5. ARTICLE 3 – Gouvernance.....	24
5.1. Le comité de pilotage.....	24
5.2. Le comité technique.....	24
5.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets.....	25
6. Article 4 – Suivi et évaluation du CRTE.....	26
7. Article 5 – Résultats attendus du CRTE.....	27
8. Article 6 – Entrée en vigueur et durée du CRTE	28
9. Article 7 – Evolution et mise à jour du CRTE.....	29
10. Article 8 – Résiliation du CRTE.....	30
11. Article 9 – Traitement des litiges.....	31
ANNEXE : Tableau des actions.....	32

ENTRE

La communauté de communes des Campagnes de l'Artois

Représentée par Michel SEROUX, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 22 juin 2021,
Ci-après désigné par la communauté de communes des Campagnes de l'Artois,

La communauté de communes Osartis-Marquion

Représentée par Pierre GEORGET, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du
16 juillet 2021,
Ci-après désigné par la communauté de communes Osartis-Marquion,

La communauté de communes du Sud Artois

Représentée par Jean-Jacques COTTEL, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du
7 juin 2021,
Ci-après désigné par la communauté de communes du Sud Artois,

La communauté de communes du Ternois

Représentée par Marc BRIDOUX, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 10 juin 2021,
Ci-après désigné par la communauté de communes du Ternois,

La communauté urbaine d'Arras

Représentée par Frédéric LETURQUE autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du
24 juin 2021,
Ci-après désigné par la communauté urbaine d'Arras

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par M Louis LE FRANC, Préfet du Pas-de-Calais,
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1. Article 1 – Objet du CRTE

1.1. Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

1.2. Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de l'Arrageois et du Ternois autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Enfin, il est à noter que la Communauté Urbaine d'Arras est engagée dans un Contrat de Transition Ecologique qui court jusqu'en octobre 2022. Il est convenu par les signataires du CRTE que ce CTE puisse perdurer jusqu'à sa date de fin prévisionnelle.

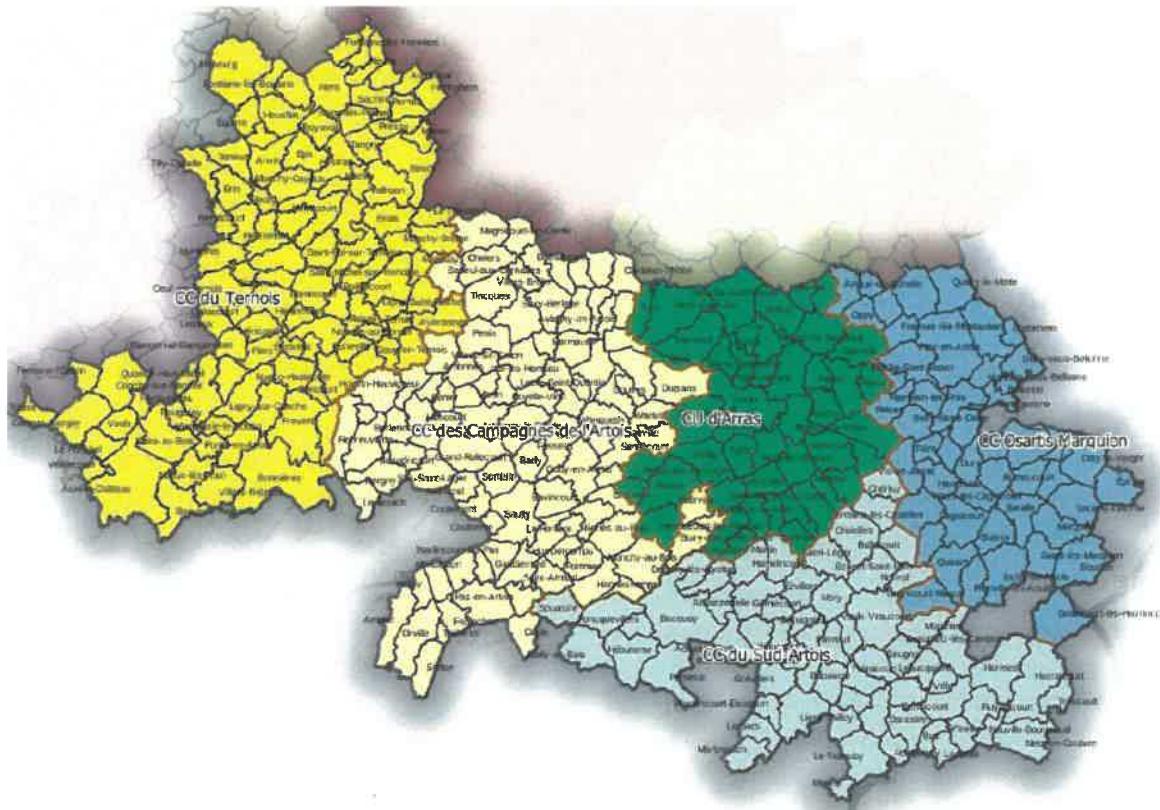
Le CRTE lors d'une clause de revoyure pourra intégrer le bilan et les nouvelles actions qui en découleront.

1.3. Le territoire de l'arrondissement d'Arras

Le territoire des cinq Etablissements Publics de coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de l'arrondissement d'Arras et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.



1.4. Les dispositifs contractuels en cours sur le territoire

Le présent document reprend à son compte les principaux dispositifs de contractualisation avec l'Etat :

- Dispositif national « Cœur de ville » : Arras ;
- Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine de la communauté urbaine d'Arras ;
- Dispositif national « Petites Villes de Demain » : Auxi-le-Château, Bapaume, Frévent, Avesnes-le-Comte ;
- Contrat de Transition Écologique de la communauté urbaine d'Arras.

Il fait également référence au dispositif régional Hauts-de-France « Redynamisons nos-centre-villes et centre-bourgs » : Auxi-le-Château, Bapaume, Frévent.

2. Les ambitions du territoire

Les ambitions d'aménagement et de développement que nous portons pour notre territoire Arrageois-Ternois s'inscrivent en cohérence et en contribution d'objectifs plus globaux, portés :

- Par l'Etat, particulièrement dans le cadre de la politique nationale de relance économique et de transition écologique ;
- Par la Région Hauts-de-France, notamment dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire actée dans le cadre du SRADDET « Une région attractive, des territoires moteurs, un développement équilibré ».

Les trois ambitions ci-après traduisent localement les grandes logiques territoriales dans lesquelles nous souhaitons inscrire les orientations stratégiques et le plan d'actions de notre CRTE. Si le portage du plan d'actions relèvera principalement des EPCI et des communes, notre volonté est bien de faire converger les politiques publiques locales à l'échelle de l'arrondissement sur un certain nombre d'objectifs partagés.

Ces ambitions sont le fruit des cadres stratégiques globaux et sectoriels portés sur les différentes parties du territoire (SCOT, PLUI, PCAET, projet de territoire, Plan de déplacements, etc.) et de réunions bilatérales et collectives engagées dans le cadre de l'élaboration du présent contrat.

2.1. La valorisation d'un positionnement charnière au cœur de flux d'échanges de niveau européen

Entre Bruxelles-Lille et Paris, notre territoire s'inscrit au cœur de l'un des plus puissants corridors de développement ouest européen. L'histoire de notre positionnement économique et de nos dynamiques résidentielles se confond avec le développement de ce faisceau. Cette dynamique puissante aux débouchés économiques mondialisés, aux flux intenses de biens, de personnes, de savoirs et savoir-faire, s'appuie sur un réseau puissant d'infrastructures tant en termes routier (A1, A2, A26) que ferroviaire (LGV). L'ouverture programmée du Canal Seine Nord Europe (CSNE) reliant le bassin de la Seine avec le réseau fluvial de Nord de la France et du Benelux va encore conforter notre positionnement d'exception dans cette logique de flux Nord-Sud. Nous serons particulièrement vigilants quant à la maîtrise locale de ces flux et la qualité de l'insertion environnementale, paysagère et urbaine de ces infrastructures magistrales afin d'en limiter les nuisances.

Par ailleurs, nous souhaitons pleinement capter les dynamiques associées à ces flux Nord-Sud et les diffuser, au-delà du faisceau d'infrastructures autoroutier et fluvial, sur l'ensemble de notre territoire. Dans cet objectif, l'affermissement des logiques Est-Ouest seront promues à partir par exemple de la RD 939 « route de l'agroalimentaire » confortant l'hinterland de notre bassin agricole et agroalimentaire, ou encore via la valorisation du Val de Scarpe.

Enfin, s'il nous faut conforter notre tissu économique en valorisant notre socle agricole et ce positionnement de hub logistique intermodal, nous devons également y injecter davantage de valeur ajoutée et diversifier notre tissu économique.

2.2. Un territoire moteur d'attractivités et de solidarités régionales au cœur des Hauts-de-France

Cœur de la « nouvelle » Région Hauts-de-France, l'Arrageois-Ternois, constitue un territoire charnière et d'équilibre à même de faire prospérer les coopérations entre les territoires régionaux :

- il constitue un espace à l'articulation des spécificités contrastées du nord et du sud de la Région ;
- il constitue un espace d'articulation entre les Hauts-de-France maritimes et les Hauts-de-France continentales ;
- il se situe à l'interface des deux grands pôles métropolitains et technopolitains régionaux -Lille et Amiens ;
- il joue un rôle spécifique en termes de maillage écologique et de grand paysage, entre le Montreuillois et l'Avesnois, autour notamment de ces nombreuses vallées ;
- la situation de « tête de bassin versant hydrographique » de notre territoire nous solidarise de fait avec les territoires aval dans des enjeux de gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau et dans les enjeux de gestion écologique des trames bleues-vertes associées à ce réseau hydrographique.

De fait, nous nous inscrivons pleinement dans l'affermissement de ce maillage régional et dans les logiques de solidarités et complémentarités avec nos territoires périphériques :

- consolidation des fonctions métropolitaines et technopolitaines d'Arras, reconnu comme « pôle d'envergure régional » identifié au SRADDET ;
- consolidation de l'étoile autoroutière, routière et ferroviaire ;
- coopérations ouvertes avec le bassin minier avec lequel les logiques de flux et d'échanges sont importantes et avec le Douaisis pour lequel les partenariats institutionnels sont déjà structurés dans le cadre d'un Pôle Métropolitain ;
- coopérations dans le cadre d'une dizaine de Sage, dépassant pour la très grande majorité d'entre eux les limites de notre territoire ;
- inscription dans les logiques continuités écologiques, en s'appuyant sur la trame verte et bleue régionale.

2.3. L'Artois et le Ternois : terres de patrimoines et bassin fonctionnel vivant

Globalement, notre territoire constitue un même grand bassin de vie et d'emploi artésien structuré autour d'une armature urbaine relativement claire et cohérente :

- un pôle urbain d'intérêt régional : Arras ;
- des pôles intermédiaires : Bapaume, Saint-Pol-en-Ternoise, Avesnes le Comte, la continuité urbaine Biache Saint Vaast Vitry-en-Artois Brebières Corbehem ;
- des polarités relais de proximité : Aubigny en Artois, Savy-Berlette, Tincques, Duisans, Pas en Artois, Saulty, Bienvillers au Bois, Hermies, Bertincourt, Bucquoy, Achiet-le-Grand, Croisilles, Frévent, Auxi-le-Château, Marquion ;
- la grande proximité villageoise en lien avec les polarités pré-citées.

Si le Ternois, par sa situation de frange Ouest et sa trame bocagère orientée sur l'élevage bovin, constitue un espace singulier de notre territoire, il n'en demeure pas moins qu'il entretient des relations étroites avec le pôle urbain d'Arras.

De fait, nous portons l'ambition de renforcer les alliances entre le rural et l'urbain au bénéfice de l'ensemble des résidents et actifs de notre territoire : offre de mobilité durable, amélioration de l'offre servicielle et qualité urbaine-architecturale des polarités, valorisation touristique de ses aménités, etc.

Par ailleurs, nous avons su valoriser notre capital foncier et agronomique avec un territoire artésien qui constitue un véritable « grenier à blé » régional et national, sur lequel sont venus se greffer des outils agroalimentaires puissants. En lien notamment avec les effets du changement climatique mais également la consommation de foncier par l'urbanisation, ce potentiel se fragilise. Sans tourner le dos à notre modèle, nous nous engageons à faire évoluer nos pratiques agricoles mais également notre modèle de consommation locale afin de préserver ce capital exceptionnel.

3. Les orientations stratégiques

Le cadre stratégique global

Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	Décarboner et rationaliser les offres de mobilités selon plusieurs échelles
La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles, de la biodiversité	La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes : la 3ème révolution industrielle dans l'Arrageois-Ternois	Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux
La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel L'adaptation des formations et de l'offre d'enseignement supérieur pour organiser la 3ème révolution industrielle	L'amélioration de l'accessibilité des services au public pour tous L'accompagnement des nouveaux rythmes/nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois
Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur de la patrimonialité de nos villes et bourgs	La mise en tourisme de nos patrimoines	L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes

supports du renouvellement de nos dynamiques résidentielles.

Néanmoins, l'intensité de notre développement mais également les effets du changement climatique soumettent ces patrimoines à de multiples pressions anthropiques et risques naturels que nous devons mieux contenir et même réduire. Il s'agira particulièrement de :

- préserver sur le long terme des ressources environnementales en bon état. Ces ressources sont essentielles à la stratégie économique, touristique et résidentielle du territoire. La préservation de leur qualité implique de reconnaître le rôle de nos espaces agri-naturels pour soutenir le maillage écologique régional et pour contribuer à la qualité du cycle de l'eau ;
- promouvoir un urbanisme économique et résidentiel résilient, à même d'assurer le maintien des continuités écologiques, et frugal en termes de nouvelles consommations de foncier agricole ;
- veiller à la préservation de la qualité des formes urbaines et architecturales de nos villes, bourgs et villages et contributif à l'authenticité d'un cadre de vie apaisé, convivial et différenciant des grandes villes...tout en se caractérisant par son dynamisme.

En ce sens, l'alliance concertée de l'urbain et du rural prend tout son sens pour relever les défis d'une gestion intégrée et durable de nos espaces et patrimoines.

3.1.1. La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles, de la biodiversité

Notre territoire est en position de tête de bassin versant et irrigué par des cours d'eau majeurs qui concentrent autour d'eux la biodiversité du territoire et sont des marqueurs forts des grands paysages que l'on entend préserver : vallées de la Scarpe, du Cojeul, de la Canche et de la Ternoise, de l'Authie (& Quillienne), de la Lawe, du Gy, de la Sensée et du Crinchon, etc.

Nous souhaitons poursuivre les politiques de restauration-préservation du bon état écologique des cours d'eau et zones humides associées tout en tenant compte des enjeux :

- de maintien des ceintures bocagères/forestières à leurs abords. Au-delà de leur rôle écologique et pour la lutte contre les ruissellements, le bocage et les bosquets contribuent à marquer les vallées dans le paysage ;
- d'entretien et de restauration des berges, dans la poursuite des politiques déjà mises en œuvre (Déclaration d'Intérêt Général du Crinchon...) et en cours (DIG de la Scarpe amont...) ;
- au-delà de ces vallées, la trame bocagère du Ternois constitue un espace de transition avec les paysages d'openfields de l'Artois qu'il convient de préserver pour leurs fonctions écologiques (trame verte).

Ce réseau hydrographique se compose de multiples espaces pouvant être mis à profit en appui d'activités touristiques, récréatives, sportives et culturelles. Il s'agit donc de concilier tout à la fois les fonctions écologiques, sociales et économiques de ces vallées.

Par ailleurs, la création du Canal Seine Nord Europe (CSNE) porte des enjeux connexes importants d'aménagements de ses abords, de valorisation/reconversion des délaissés de l'ancien canal du Nord mais également de recalibrage de voiries routières et de création de voiries douces. Nos territoires Osartis-Marquion et Sud-Artois sont concernés au premier chef. Nous serons particulièrement vigilants quant à la qualité des traitements paysagers de ces aménagements et quant à la limitation de leurs impacts écologiques.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE, qui entreront en phase opérationnelle dès 2021-2022 :

- AEP-assainissement : Déconnexion des eaux pluviales de la STEP de Saint-Pol-sur-Ternoise
- Restauration écologique du bassin de décantation de l'ancienne usine Stora Enso, à Brebières et Noyelles-sous-Bellonne
- Remise en état de l'écluse Saint-Nicolas

3.1.2. La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels

La vulnérabilité de notre territoire aux aléas du changement climatique est déjà une réalité palpable sur une grande partie de l'Arrageois-Ternois : ruissellements et coulées de boues, inondations, érosion et lessivage des sols, etc. En ce sens, les espaces urbains comme les espaces agricoles sont soumis à des risques importants et notre situation de tête de bassin versant nous oblige à des solidarités avec les territoires aval. Nous devons faire évoluer nos politiques et nos pratiques afin de mieux prendre en compte et limiter ces risques :

- Entretien et restauration des trames vertes et bleues de notre territoire : plantation de haies et restauration d'espaces de prairies, restauration des fossés, hydraulique douce, etc. ;
- Promotion d'un urbanisme résilient dans nos villes et bourgs pour limiter tout particulièrement le risque inondation et conforter les continuités écologiques des trames vertes et bleues : renaturation de certains espaces naturels urbains (rivières, gestion des parcs et jardins, etc.).

Une attention particulière méritera d'être portée aux espaces ouverts de la plaine céréalière de l'Arrageois, où les pratiques de remembrements depuis une cinquantaine d'années ont accru notre exposition aux risques naturels et aux aléas climatiques tout en portant atteinte à notre capital agronomique (érosion et lessivage des sols). À ce titre, une gestion concertée exemplaire avec les

agriculteurs concernant les remembrements importants associés à la création du CSNE méritera d'être développée : stratégie de parcellement, de plantations de linéaires arborées en bordure de parcelles, etc.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Lancement d'études sur l'érosion des sols et les aménagements nécessaires pour lutter contre le ruissellement
- Engagement de travaux de lutte contre le ruissellement érosif (ex : à Lisbourg Saint-Pol, Saint-Michel Foufflin, Saint-Léger...)

3.1.3. Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs

Dans un objectif de frugalité foncière et de préservation du patrimoine écologique de notre territoire, l'attractivité économique et résidentielle à laquelle nous aspirons doit se réfléchir prioritairement par la recomposition des enveloppes bâties existantes. C'est une exigence dans toutes nos communes et encore davantage dans les principales villes et bourgs de nos territoires. Au-delà d'être une exigence, il s'agit d'une réelle opportunité pour conforter voire renouveler les offres résidentielles et servicielles. Ces processus de renouvellement urbain via la mutation de friches ou espaces bâties délaissés offrent encore de réelles opportunités sur notre territoire : reconversion de l'ancienne friche militaire dans le centre de Bapaume, projet de l'ilot Bergaigne à Arras, etc.

Plus généralement, les opérations engagées de densification des espaces bâties, de revitalisation de nos principaux bourgs (programme national « Petites Villes de demain », programme régional « Revitalisons nos centre-villes et nos centre-bourgs ») via la qualification de nos espaces publics participent à cette même ambition.

Enfin, ces politiques de reconquête qualitative de nos centralités urbaines et villageoises doivent être respectueuses des formes urbaines et de nos patrimoines architecturaux en visant leur mise en valeur. De nombreux villages de notre territoire sont les témoins de cette richesse et méritent d'être soutenus dans leurs efforts de protection et valorisation patrimoniale et historique : Avesnes-le-Comte, Mont-Saint-Eloi, Etrun, Pas-en-Artois, Hermaville. Dans ce domaine, Arras tient de toute évidence une place à part, par son patrimoine urbain et architectural monumental – citadelle et beffroi tous deux inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco avec des plans de gestion spécifiques, Grand'Place et places, etc.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Requalification et aménagement de la place du marché aux chevaux à Bapaume
- Réhabilitation du site de Clairefontaine à Duisans (site patrimonial) en « pôle multi-services »
- Travaux de requalification du Beffroi d'Arras
- Déploiement de l'éclairage public autonome à Arras

3.2. Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques

Sur les bases de la richesse agronomique de nos sols et de notre positionnement territorial d'exception sur l'axe européen Bruxelles-Lille-Paris, nous avons su construire un modèle économiquement performant, articulé autour du triptyque « agriculture, industrie-agroalimentaire, logistique ».

Ces fondamentaux économiques ont été et demeurent créateur de valeur ajoutée et d'emplois ; nous devons donc les préserver mais également les faire évoluer. Par ailleurs, nous devons diversifier davantage notre base productive en structurant de manière plus efficace des nouvelles filières.

De fait, notre stratégie doit concourir à stimuler les initiatives et le développement de projets en faveur de la croissance verte, de l'adaptation au changement climatique et des nouvelles économies « post-carbone » :

- Notre agriculture et nos espaces ruraux offrent encore des possibilités importantes en termes de diversification et d'évolution des modèles de production-transformation-commercialisation de nos productions agricoles et alimentaires ;
- Ce même socle agro-naturel peut potentiellement concourir à nous positionner comme un territoire de référence et démonstrateur au niveau national en faveur de la production d'énergies renouvelables et de production de biomatériaux ;
- La qualité et la singularité de nos patrimoines naturels et architecturaux, les témoignages de la grande guerre que portent encore notre territoire offrent encore des perspectives de valorisation d'une réelle économie touristique durable ;
- La création du CSNE et les flux logistiques trimodaux associés doivent nous inciter à nous positionner comme territoire pilote sur les transports décarbonés de courte et longue distance.

Ces filières s'inscrivent toutes dans des évolutions structurelles de nos modèles économiques traditionnels. Par ailleurs, la tertiarisation de l'économie et la révolution numérique (intelligence artificielle, robotique, domotique, etc.) constituent de réelles opportunités de diversification et spécialisation pour notre territoire. En ce sens, notre volonté, aux côtés de l'Etat et de la Région, est de construire un écosystème global (filières et inter-filières) à même de relever ces défis de l'innovation incrémentale, de process voire de l'innovation de rupture.

Pour ce faire, nous pourrons nous appuyer sur un système performant de recherche-développement et d'expérimentation à partir de notre pôle technopolitain d'Arras.

3.2.1. La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture

Sur la base de notre potentiel agronomique, nous avons su construire des outils agricoles et agroalimentaires performants qui s'insèrent dans des logiques de filières alimentaires qui ont historiquement trouvé leurs clientèles et débouchés sur des marchés nationaux voire européens. C'est le cas bien évidemment pour nos grandes filières végétales (céréales mais également oléoprotéagineux) et dans une moindre mesure pour nos filières animales dans le Ternois (élevage bovin laitier et/allaitant, viandes blanches).

Notre ambition est, non pas de tourner le dos à ce modèle, mais de le faire évoluer en y injectant davantage de valeur ajoutée locale selon une logique de coopération accrue entre l'ensemble des acteurs de ces filières nutrition-santé. L'idée de filières alimentaires locales en circuits courts "de la fourche à la fourchette" profitant tout à la fois les habitants et les clientèles touristiques en est un bon exemple.

De plus, la territorialisation accrue de ces filières (dans les modes de production, de transformation et de débouchés locaux) voire le développement de nouvelles "petites filières" (plan national « protéine végétale », bière à partir d'orge brassicoles par exemple) nous permettra de mieux répondre à des enjeux et tendances sociétales fortes telles que la recherche d'authenticité-typicité, la réduction de notre empreinte carbone, la contribution au respect de notre environnement et de nos paysages ou encore la recherche d'une alimentation saine et tracée.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Engagement de nos EPCI dans la réalisation d'études d'élaboration de Projet Alimentaire Territorial
- Création d'une Halle couverte à Bapaume, place Abel Guidet - objectif de valorisation des circuits courts alimentaires

3.2.2. Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes : la 3^{ème} révolution industrielle dans l'Arrageois-Ternois

Nos espaces agricoles et plus globalement nos territoires ruraux associés aux activités technopolitaines d'Arras en termes de recherche-développement nous offrent des opportunités importantes en termes de conversion énergétique. Nous ambitionnons de devenir un territoire exemplaire et pilote en la matière :

- Biomatériaux et écoconstruction-écorénovation à partir notamment du pôle Ecopolys de Tincques ou de groupements d'agriculteurs engagés dans la « construction paille » ;
- Valorisation énergétique de la biomasse à partir des coproduits ou sous-produits de l'agriculture, de nos boisements ou de déchets ménagers associée à la création de boucles énergétiques locales de distribution. Le futur technocentre régional Euramétha à Saint-Laurent-Blangy nous positionne comme territoire de recherche-développement et démonstrateur dans ce domaine ;
- Développement de l'éolien, hydroélectricité, solaire, etc. La construction du CSNE nous offre notamment de réelles opportunités pour la construction de champs photovoltaïques sur les pentes de la future infrastructure et/ou ses délaissés ;
- Développement d'une économie circulaire et socialement inclusive via la construction de réelles filières locales à partir des ressources précitées.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Appui à l'élaboration de nos Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)
- Reconstruction d'une centrale hydroélectrique à Corbehem
- Euramétha – futur technocentre régional de la méthanisation à Saint-Laurent Blangy

3.2.3. La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel

Nous souhaitons affirmer durablement notre ancrage économique dans les flux majeurs européens et régionaux. Cet ancrage joue en faveur d'une meilleure irrigation économique de l'espace central des Hauts-de-France en soutenant les circuits et filières économiques régionaux axés est-ouest et nord-sud, aux côtés du corridor Paris-Bruxelles.

Les flux régionaux vont être amenés à se développer par la présence de projets d'importance :

- CSNE avec la plateforme portuaire trimodale de Marquion ;
- Reconversion en cours de la Base Aérienne 103 avec la construction d'une plateforme logistique « nouvelle génération » (domotique, robotique, etc.) dédiée à la supply chain du e-commerce sur un site de plus de 300 ha ;
- Projets de qualification-extension d'autres parcs industriels et/ou logistiques sur le reste du territoire, notamment à partir des pôles urbains d'Arras et Bapaume et de nos principaux axes

- de transports : RD 939 « route de l'agroalimentaire », RN25 Arras-Amiens, RD 916 dans le Ternois, RD 930 Cambrai-Bapaume-Albert.
- Construction d'un entrepôt de 70 000 m² à Brebières qui va générer la création de 500 emplois d'ici la fin 2021, et qui devrait se prolonger par d'autres développements logistiques à proximité à court-moyen terme.

Les créations d'emplois vont y être importantes et ces futurs équipements doivent nous permettre de développer notre expertise et excellence dans l'ensemble des filières-métiers de cette nouvelle logistique et de nos activités industrielles, notamment agroalimentaires.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Poursuite du développement de la ZAE Ecopolis à Tincques
- Rénovation de la voie Stora à Brebières, permettant l'accueil d'activités logistiques
- Extension de la ZI - Est en lien avec le projet de contournement de Tilloy-les-Mofflaines (RD 60)

3.2.4. L'adaptation des formations et de l'offre d'enseignement supérieur pour organiser la 3^{ème} révolution industrielle

Les filières agro-industrielle et agricole fortes et matures de l'Arrageois-Ternois, les savoir-faire dans le domaine de l'énergie, le numérique, la logistique sont des points d'appui pour soutenir ces filières d'excellence, se diversifier et développer des secteurs d'activités ouvrant sur la 3^{ème} révolution industrielle (économie circulaire, boucles énergétiques, valorisation énergétique de la biomasse, nutrisanté, Eco-industrie...).

Pour faire évoluer nos modèles productifs et développer l'innovation, nous devons conforter un écosystème complet et intégré alliant à nos outils productifs des fonctions de formation-recherche-expérimentation. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur un système d'enseignement-recherche localement performant : pôle universitaire d'Artois et les formations d'enseignement supérieur, Campus des métiers à Arras, enseignement agricole, etc. Au-delà de la recherche-développement, c'est bien une offre servicielle complète pour nos entreprises que nous devons conforter à partir de nos polarités urbaines d'Arras et de Bapaume.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Projet du lycée professionnel agricole de Savy-Berlette, qui forme aux métiers de l'agriculture de demain

3.2.5. La mise en tourisme de nos patrimoines

Terre de nature à partir notamment de ses vallées, terre d'histoire et de culture, terre de patrimoines architecturaux remarquables ou plus confidentiels, le territoire Arrageois-Ternois, propose une large palette d'aménités. Notre ambition est de faire converger la mise en valeur des milieux naturels et les pratiques culturelles et touristiques pour structurer une offre à l'échelle de tout le territoire se greffant

aux réseaux régionaux, pour mieux les dynamiser. Il s'agit aussi d'affirmer cette offre sur le segment « ressourcement-activités de pleine nature, culture et patrimoine » permettant d'entrer en résonnance avec les aspirations croissantes des publics pour le bien-être, le tourisme expérientiel et une culture vivante, accessible et diverse. C'est également un levier pour développer les services aux habitants, mieux révéler des espaces et patrimoines naturels ou bâties et pour favoriser l'animation du territoire.

En ce sens, il s'agira dans les années à venir :

- De consolider une politique d'aménagement, d'équipements et d'animations (découverte-éducation à l'environnement) à partir de nos vallées à l'instar du travail engagé dans le val de Scarpe ou le Crichon ;
- De « mettre en tourisme » le futur CSNE ;
- De renforcer les liens entre le tourisme « nature-ressourcement » et le tourisme associé à nos patrimoines urbains remarquables (Citadelle et Beffroi d'Arras par exemple) ;
- De développer une offre d'hôtellerie-restauration en conformité avec l'exigence d'un tourisme qualitatif.

Nous portons déjà collectivement (à l'exception de la communauté de communes du Ternois) un outil commun de promotion et commercialisation à travers la société Publique Locale « Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois ».

La valorisation et la mise en réseau locale et régionale de ces aménités passera par une politique volontariste d'itinérances douces pédestre, cyclable, équestre. Nous porterons une attention particulière au développement des itinérances à vélo :

- Aménagements et promotion de grands itinéraires : itinéraire mémoriel de la grande guerre entre Amiens et Arras (véloroute 32), itinéraire « au fil de l'eau » qui nous connecte au littoral de la Manche, création d'itinéraires en lien avec le futur CSNE ;
- Aménagements et promotions de boucles locales en lien à ces grands itinéraires.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Grand projet de requalification de l'Abbaye de Saint-Vaast
- Création d'un jardin médiéval au Donjon de Bours
- Valorisation touristique du canal, notamment autour des projets de maison du Canal à Marquion et Bertincourt
- Aménagements touristiques des vallées : création d'un cheminement touristique et récréatif le long de la Scarpe canalisée

3.3. Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs

En lien notamment avec nos fortes ambitions économiques, l'attractivité résidentielle du territoire Arrageois-Ternois va se confirmer dans les années à venir. Cette attractivité pose d'emblée l'enjeu du calibrage en volume des offres de services en direction de tous les habitants et actifs. La nature des offres est également appelée à se diversifier en lien à des évolutions majeures : vieillissement d'une partie de la population mais également rajeunissement avec l'arrivée de nouveaux actifs avec enfants ou en âge d'en avoir, évolution des formes et des temps de travail, prise en compte de nouvelles précarités en lien avec les impacts de la crise sanitaire, prise en compte d'évolutions technologiques majeures dans l'accès aux offres.

Au-delà de l'objectif de satisfaire des besoins individuels, ces offres servicielles doivent d'abord consolider notre attractivité et le « vivre ensemble » selon des principes de solidarités sociales et intergénérationnelles afin de cultiver un « art de vivre » propre à l'Arrageois-Ternois.

Pour ce faire, nous nous appuierons sur l'affirmation et la montée en gamme de l'armature multipolaire qui fonde l'équilibre de notre territoire rural et métropolitain en distinguant :

- Le pôle d'Arras, dont les offres résidentielles et d'équipements-services supérieurs rayonnent sur l'ensemble de notre territoire, voire au-delà ;
- Le pôle pivot de Bapaume sur la partie Sud-Est du territoire ;
- Des polarités de proximité qui organisent et structurent les services du quotidien selon des logiques de bassin de vie d'échelles différenciées : Aubigny en Artois, Savy-Berlette, Tincques, Duisans, Avesnes le Comte, Pas en Artois, Saulty, Bienvillers au Bois, Hermies, Bertincourt, Bucquoy, Achiet-le-Grand, Croisilles, Saint-Pol-en-Ternoise, Frévent, Auxi-le-Château, Marquion, Vitry-en-Artois.

3.3.1. Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement

Nous chercherons à diversifier l'offre de logements afin de développer ou redonner du choix et de l'accessibilité résidentielle aux ménages en vue de les fidéliser et de fluidifier les parcours résidentiels aux différents stades de la vie. Notre stratégie vise à accueillir des cadres comme des employés, des jeunes et des familles, en parallèle d'une offre adaptée pour les séniors. Le parc de logements doit donc poursuivre son évolution en permettant des parcours résidentiels ascendants, en lien aux qualifications et revenus des ménages, et en améliorant la réponse aux nouvelles aspirations des habitants qu'impliquent les changements des modes de vie :

- diversification des types de logements en fonction de la taille et des revenus des ménages ;
- facilitation de l'accès au locatif et à l'accession multi-cible (social et libre) ; développement d'une offre privée conventionnée et de l'offre de logements sociaux ;
- soutien à des demandes spécifiques : étudiants et jeunes travailleurs, personnes âgées, offres intergénérationnelles, etc.

Ces objectifs passeront par la construction de nouvelles offres mais également par la reconquête du parc vacant qui, même s'il celui-ci apparaît moins important que dans d'autres territoires des Hauts-de-France, participe pleinement à la revitalisation de nos centres-villes et bourgs (rénovation/requalification/mise en accessibilité/mise aux normes énergétiques de ce parc ancien et/ou vacant).

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Création de guichet unique de l'habitat : conseil aux particuliers
- Lancement d'OPAH – PIG – rénovation énergétique
- Réhabilitation et rénovation thermique du parc de logements sociaux
- Développement de résidence habitat jeunes à Arras

3.3.2. L'amélioration de l'accessibilité des services au public pour tous

Le maintien et renforcement des services du quotidien pour l'ensemble des habitants du territoire constitue une autre facette essentielle pour appuyer l'attractivité et le « bien vivre ensemble » auxquels nous aspirons. Cette offre du quotidien doit s'organiser dans la proximité à partir du maillage de nos bourgs ruraux mais également dans certains quartiers de notre pôle urbain principal d'Arras.

Certaines de ces offres méritent une attention particulière au regard des difficultés actuelles de leur maintien ou pour faire face et anticiper des besoins qui iront croissants :

- Le maintien des professionnels de santé en soutenant les efforts de structuration engagés par les communes et/ou intercommunalités ;
- Le parcours éducatif des enfants et des jeunes, interpellant la qualité des infrastructures et des animations scolaires, périscolaires et extrascolaires mais aussi les offres culturelles (lecture publique, enseignement des arts vivants) et sportives ;
- Le déploiement des services « régaliens » de la sécurité, de l'emploi et de l'action sociale. Notre engagement dans le déploiement de Maisons France Services ou encore dans le maillage des services de gendarmerie en sont de bonnes illustrations.

Les politiques d'équipements associées à ces offres de services méritent d'être particulièrement prises en compte. Elles nécessiteront la création de nouveaux équipements mais également de recalibrer et requalifier un nombre significatif d'équipements désormais vieillissants : qualité thermique et énergétique, accessibilité PMR, mise aux standards en termes de sécurité et/ou de qualité des aménagements internes pour assurer leur pleine attractivité.

Enfin, il nous faudra être imaginatif dans l'évolution de ces offres afin de répondre aux nouvelles tendances sociétales et technologiques mais également pour maîtriser la dépense publique : itinérance de certains services publics, hybridation des offres (siège administratif de communes/intercommunalités, tiers-lieux, Maisons France Service), offres numériques (voir ci-dessous), etc.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Aménagement de nos hôtels communautaires pour proposer une offre de services publics (Avesnes-le-Comte)
- Création d'une nouvelle gendarmerie à Savy-Berlette
- Création d'un hôtel d'entreprises à Pernes en Artois
- Création d'un hôtel de la formation à Saint-Pol-sur-Ternoise
- Projet de Cité des solidarités à Frévent
- Création d'une nouvelle base nautique du Val de Scarpe à Saint-Laurent Blangy
- Développement de Maisons France Service à Marquion et Vitry-en-Artois
- Création d'une maison des entreprises et d'un tiers-lieu numérique à Vitry-en-Artois

3.3.3. L'accompagnement des nouveaux rythmes/nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique

La crise sanitaire que nous traversons est en train de faire évoluer à une vitesse accélérée nos modèles et formes de travail ou encore d'enseignements. Pour autant, ces bouleversements constituent une opportunité pour accélérer notre attractivité économique et résidentielle en valorisant un cadre de vie et de travail alternatif aux grandes métropoles. Au-delà de ce constat, il s'agit de nous organiser pour développer des offres d'équipements et services répondant à ces nouveaux modèles. En ce sens, le développement d'espaces de travail partagés, collaboratifs et créatifs du type coworking et fab lab

seront encouragés. Ils pourront être couplés avec des offres de services publics dans une logique de tiers-lieux numérique global.

Il importe d'œuvrer sur notre territoire à une transition numérique véritablement inclusive, qui soit une réalité accessible à tous : moyennant quoi, au-delà des politiques d'aménagement et d'équipement, les projets orientés vers la formation, la médiation et l'accompagnement des publics aux pratiques numériques seront promus et encouragés.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Création de tiers-lieux à Auxi-le-Château et à Saint-Pol sur Ternoise
- Programme de lutte contre la carence numérique des élèves mené par la ville d'Arras
- Makerspace de l'Abbaye Saint-Vaast

3.3.4. L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises

L'attractivité commerciale et artisanale d'Arras et de Bapaume, de nos pôles de proximité dans les bassins de vie ruraux participe pleinement à la qualité résidentielle que nous souhaitons soutenir. Cette attractivité suppose de travailler dans plusieurs directions complémentaires :

- Un urbanisme de centre-ville et centre-bourgs favorisant les chalandises et des itinérances apaisées : qualité des aménagements et des signalétiques, places et placettes, préservation des linéaires commerciaux, etc.
- L'adaptation des cellules commerciales ;
- La prise en compte dans les politiques d'aménagement et d'animation des nouveaux modèles de distribution et de consommation : digitalisation et e-commerce, click and collect, commerce du réemploi et de la « seconde vie », hybridation des offres, etc.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Création d'une halle couverte à Croisilles
- Projet Cœur de Quartiers à Arras
- Projet d'application numérique pour développer le commerce local sur le Ternois

3.4. Décarboner et rationaliser les offres de mobilités selon plusieurs échelles

L'organisation des offres de mobilité sur l'Arrageois-Ternois doit s'envisager selon deux échelles de travail complémentaires.

Il s'agira tout d'abord de consolider notre positionnement au cœur de la Région Hauts-de-France à partir des infrastructures nationales et régionales routières et ferroviaires et des offres de mobilité qui leurs sont associées. En ce sens, le pôle urbain d'Arras dans sa fonction d'étoile ferroviaire, routière et autoroutière méritera une attention toute particulière dans le confortement de l'offre multimodale au bénéfice de l'ensemble du territoire. Complémentairement, Bapaume en articulation avec Achiet-le-Grand assure également cette fonction de nœud routier et ferroviaire en entrée sud de notre territoire.

Il s'agira ensuite de renforcer et mieux organiser nos offres de mobilité à l'échelle de l'Arrageois-Ternois, qui constitue globalement un espace de vie et d'emploi pour nos migrations quotidiennes : offres de mobilité et de rabattement multimodal pour accéder au pôle d'emploi et de services d'Arras mais aussi de Bapaume, organisation de l'offre de mobilité dans les bassins de vie de proximité de notre territoire.

Par ailleurs, nous poursuivons l'ambition de réduire l'emprunte carbone de nos mobilités. L'ambition portée dans nos deux SCOT de mieux corrélérer le développement économique et le développement résidentiel tendra à réduire nos besoins de déplacements. Complémentairement, nous ambitionnons de renforcer les mobilités actives et les énergies propres pour décarboner autant que de possible nos déplacements motorisés.

3.4.1. Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux

Nous souhaitons mieux organiser nos portes d'entrée-de sortie du territoire afin de renforcer les connexions avec l'espace régional mais également francilien.

L'étoile ferroviaire LGV-TER d'Arras sera confortée via le projet de réseau express Lille-Arras-Amiens dont l'objectif est de développer par le train une haute connectivité des territoires et pôles régionaux sur cet axe. En outre, ce réseau, via la ligne de train Amiens-Paris qui sera connectée à Roissy grâce au projet de barreau ferré Creil – Roissy, renforcera la connexion des Hauts-de-France au réseau francilien. Dans cet objectif, nous portons le projet ambitieux d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare d'Arras et de l'îlot Bergaigne. Au-delà des aspects mobilité, notre ambition et de mieux raccrocher ce « morceau de ville » au cœur aggloméré de l'agglomération et conforter ses vocations économiques, tertiaires et commerciales.

Complémentairement, le bipole Bapaume-Achiet-le-Grand mérite d'être soutenu dans cette logique d'organisation d'une offre multimodale performante.

Par ailleurs, nous souhaitons également mieux organiser l'organisation des déplacements à partir des portes d'entrée-de sortie autoroutières voire routières de notre territoire. Les échangeurs présents sur notre territoire ou à nos portes (A1, A2, A26) pourront être valorisés selon une offre P+R : covoiturage, offre collective de transports, etc.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Contournement Nord Est de l'Agglomération d'Arras : Expérimentation de tronçons autoroutiers gratuits sur les secteurs A1 / A26
- Projet de pôle d'échange multimodale (gare d'Arras)
- Gare d'Achiet le Grand

3.4.2. Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois

Pour nos besoins de déplacements du quotidien – domicile/travail, domicile/études, domiciles/services – nous souhaitons optimiser nos offres de mobilité et réduire leur impact environnemental.

L'amélioration de ces offres doit être envisagée selon plusieurs échelles et selon plusieurs modalités qui doivent être articulées entre elles :

- Accessibilité au pôle urbain d'Arras à partir du réseau TER ou des lignes interurbaines régionales. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur la quinzaine de gares présentes sur notre territoire. Il s'agira de conforter l'intermodalité de ces gares en améliorant leur

- fonctionnement multimodal : parking de stationnement automobile, itinérance douce et offres de stationnements-services pour les vélos, rabattement en TAD, etc. La promotion du covoiturage, le confortement des offres de bus ou de TAD pourront constituer des offres complémentaires et alternatives afin de lutter contre l'autosolisme ;
- Consolidation de l'offre de mobilité au sein du pôle urbain arrageois même si l'offre de transport urbain apparaît déjà performante. Il s'agira de déployer des solutions de mobilités durables qui allient fluidité des déplacements et préservation d'un cadre urbain apaisé et attractif dans notre cœur d'agglomération ;
 - Accessibilité au pôle de Bapaume et aux polarités secondaires qui structurent nos bassins de vie de proximité. La mobilité interne à ces espaces de vie ruraux apparaît plus complexe et nécessite des offres agiles et sur-mesure en fonction des spécificités locales : offre de TAD, infrastructures de mobilité douce à l'intérieur des principaux bourgs et le cas échéant dans des logiques de mobilité inter-villages, soutien à la mise en place de réseaux solidaires de mobilité, etc.

Enfin, la perspective de création du CNSE associée aux projets économiques d'intérêt régional le long de ce faisceau, nous obligent à anticiper une stratégie de mobilité qui interpelle tout à la fois le calibrage de nos infrastructures routières et douces ainsi que les offres collectives de mobilité pour les actifs, clientèles et touristes.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Rénovation du pont de Brichembaut (Oisy-le-Verger) sur le canal du nord (point de passage stratégique)
- Etude flux de mobilité – infrastructures routières en lien avec CSNE
- Etude sur la valorisation des gares rurales

3.4.3. Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes

La décarbonation de nos mobilités constitue un autre enjeu majeur sur lequel nous souhaitons collectivement travailler dans les années à venir.

A cet effet, les infrastructures de mobilité active dans les tissus urbains mais également dans des logiques inter-quartiers et inter-villages seront soutenues : marche, vélo, vélo électrique, etc.

Par ailleurs, il s'agira à travers nos politiques publiques d'accompagner la transition vers la fin progressive des mobilités motorisées et carbonées : véhicules électriques, hydrogène, GNV, bornes de recharge, etc. En ce sens, les collectivités locales doivent se montrer exemplaires (flottes de véhicules propres) et encourager les efforts des particuliers. Dans une logique vertueuse de boucle locale énergétique, notre gisement de production d'énergies renouvelables pourra être mis à contribution.

Sur la base de ces orientations, nous souhaitons inscrire dès à présent, à titre d'exemple, les actions suivantes au CRTE :

- Mise en œuvre du plan Vélo de la Communauté Urbaine d'Arras
- Flotte publique « propre » : acquisition de véhicules biogaz pour le ramassage des déchets ménagers sur le Ternois
- Installation de bornes de recharges électriques à Vitry-en-Artois

4. ARTICLE 2 - Engagement général des parties

Les parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme et la réalisation des actions inscrites dans le présent contrat.

4.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les montants inscrits dans les fiches sont des prévisionnels. Les financements sont à mobiliser suivant les dispositifs propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires.

Les financeurs s'engagent à apporter leur concours et leurs accompagnements spécifiques en visant à atteindre les financements précisés dans le présent contrat et ses annexes.

Les financements seront mobilisés au sein des différents partenaires au fur et à mesure de l'avancement des différentes actions.

Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et les porteurs de projet.

4.2. Les cinq EPCI à fiscalité propre signataires

En signant ce contrat de transition écologique, les cinq EPCI assument le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Les cinq EPCI s'engagent à désigner dans leurs services respectifs un(e) directeur(trice) responsable du pilotage du CRTE et de la mise en œuvre du contrat, ainsi que de son évaluation.

Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Un co-financement du poste de chef-fe de projet ou de l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre du contrat pourra être assuré par l'Etat.

Les EPCI signataires s'engagent à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par les EPCI signataires, en accord avec l'Etat.

Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Les cinq EPCI et les porteurs inscrits au contrat s'engagent à mobiliser les moyens nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation, et à faire leurs meilleurs efforts pour mettre en œuvre les actions inscrites au CRTE, dont ils sont maîtres d'ouvrage.

4.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier la mobilisation coordonnée de financement exceptionnel, sur l'apport de dispositifs d'expertises techniques et juridiques au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage au financement des actions inscrites dans le CRTE conformément au plan d'action figurant en annexe du présent contrat et à hauteur des crédits qui y sont inscrits (à concurrence de 80% de la base éligible et sous réserve d'une base éligible suffisante).

Les cinq EPCI et leurs communes membres restent éligibles, indépendamment du présent contrat, aux appels à projets annuels (DSIL, DETR, DPV, etc.) et aux autres financements pluriannuels spécifiques (NPNRU, etc.).

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

5. ARTICLE 3 - Gouvernance

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire 6260/SG du 23 octobre 2020 et le Comité Local de Cohésion des Territoires du Pas-de-Calais (CLCT) créé le 10 septembre 2020 par arrêté préfectoral du 9 septembre 2020. Le CLCT en place participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologues existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

5.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par les présidents des cinq EPCI ou ses représentants et M. le Préfet du département, ou son représentant.

Il est composé de représentants :

- De l'exécutif, des services des cinq EPCI ;
- De l'exécutif et des services des communes membres des EPCI impliqués dans une ou plusieurs actions du CRTE ;
- Des services de l'Etat :
 - o Préfecture du Pas de Calais
 - o Sous-Préfecture de l'arrondissement d'Arras
 - o Directions interministérielles concernées
- De l'ADEME ;
- De la Caisse des Dépôts – Banque des territoires ;
- De l'Agence de l'Eau ;
- De l'ANAH, du CEREMA, de l'ANRU, de la BPI et de tout autre opérateur ou agence de l'Etat qui pourra être convié en fonction de l'évolution du contrat, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

En fonction de l'évolution du présent contrat, le comité de pilotage pourra être ouvert à d'autres financeurs que l'Etat.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

5.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et des cinq EPCI. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est co-présidé par les représentants des cinq EPCI et de l'Etat.

Il est composé des représentants :

- Des services des cinq EPCI ;
- Des services des communes membres des cinq EPCI impliqués dans une ou plusieurs actions du CRTE ;
- Des services de l'Etat :
 - o Préfecture du Pas de Calais
 - o Sous-Préfecture de l'arrondissement d'Arras
 - o Directions interministérielles concernées
- De l'ADEME ;
- De la Caisse des Dépôts – Banque des territoires ;
- De l'Agence de l'Eau ;
- De l'ANAH, du CEREMA, de l'ANRU, de la BPI et de tout autre opérateur ou agence de l'Etat qui pourra être convié en fonction de l'évolution du contrat
- Des services de la Région Hauts-de-France
- Des services du Département du Pas-de-Calais

En fonction des sujets portés à l'ordre du jour du Comité Technique, la composition de ce-dernier pourra être complétée par des acteurs intéressés.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

5.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

6. Article 4 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

7. Article 5 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action. Les indicateurs de suivi seront complétés dans le courant de la 1ère année de mise en œuvre du CRTE.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE. Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

8. Article 6 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat. La durée de ce contrat est de six ans. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

9. Article 7 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

10. Article 8 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

11. Article 9 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Lille.

ANNEXE : Tableau des actions

L'intégralité des actions et projets inscrits au CRTE sont renseignés dans un document annexe intitulé “Tableau récapitulatif des projets CRTE de l'Arrageois-Ternois” qui constituera un outil de suivi et de pilotage du contrat.

Les actions annexées au présent CRTE sont issues des propositions de chaque EPCI signataire du présent contrat, selon des modalités internes propres à chaque EPCI.

L'ensemble des propositions formalisées par les EPCI et leurs communes membres ont été reprises intégralement, à partir du moment où le porteur de projet est bien été identifié et le coût estimé dans le présent contrat conformément aux instances de gouvernance qui se sont tenues en 2021 (cf. article 3).

Les actions du CRTE pourront évoluer selon les modalités prévues à l'article 7 du présent contrat.

À Arras, le

02 SEP. 2021

Le Préfet du Pas-de-Calais

Louis LE FRANC

Le Président de la Communauté Urbaine d'Arras

Frédéric LETURQUE

Le Président de la Communauté de Communes
des Campagnes de l'Artois

Michel SEROUX

Le Président de la Communauté de Communes
d'Osartis Marquion

Pierre GEORGET

Le Président de la Communauté de Communes
du Sud Artois

Jean-Jacques COTTEL

Le Président de la Communauté de Communes
du Ternois

Marc BRIDOUX

Orientations stratégiques	Domaines d'intervention / Actions	Intitulé projet	Localisation	EPCI concerné	Porteur de projet	Stade d'avancement (étude / mise en oeuvre)	Coût total	Calendrier	fiche
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Etude sur l'érosion des sols et aménagements pour lutter contre le ruissellement	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	EPCI ou délégation de MO	En réflexion et en écriture	3 500 000 €	2021-23 : études de maîtrise d'oeuvre et études complémentaires. 2023-26 : travaux	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Projet Alimentaire Territorial	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	EPCI	En phase d'études	70 000 €	Phase étude 2021-2022 - Mise en place 1ères actions 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.3 : La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel	Poursuite développement de la ZAE Ecopolis à Tincques	Tincques	cc Campagnes de l'Artois	EPCI		460 000 €	2021-2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Développement d'une offre de services publics grâce à l'aménagement de l'Hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte	Avesnes-le-Comte	cc Campagnes de l'Artois	EPCI	stade projet - Lancement de la procédure de consultation des entreprises mai 2021.	604 253 € HT	démarrage des travaux septembre 2021 démarrage des travaux octobre 2021 Pour un accueil des centres de loisirs en juillet 2022"	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économe en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Réhabilitation du site de Clairefontaine à Duisans en « pôle multi-services »	Duisans	cc Campagnes de l'Artois	EPCI	stade avant projet - Lancement de la procédure de consultation des entreprises mai 2021 Projet écrit mais devant être adapté suite aux nouvelles informations sur la gendarmerie d'Avesnes le Comte.	4 914 000 €		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Participation au projet de création d'une nouvelle gendarmerie à Savy-Berlette – travaux de voirie	Savy-Berlette	cc Campagnes de l'Artois	EPCI		672 250 €	Démarrage des travaux octobre 2021.	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Contrat Local de Santé	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	EPCI		45 000 €	2021-22	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Création d'un guichet unique de l'habitat	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	EPCI		65 000 €	Constitution en 2021 / Mise en place en 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat sur l'ensemble du territoire de la CCCA	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	EPCI		50 000 €	Diagnostic et étude pré-opérationnelle 2021 - Mise en place de l'OPAH 2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économe en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Création d'un cadastre solaire	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	EPCI	Etudes	30 000 €	Etudes 2021-22 - Mise à disposition des données à partir de 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Création d'un terrain synthétique à Avesnes-le-Comte	Avesnes-le-Comte	cc Campagnes de l'Artois	EPCI		650 000 €	démarrage travaux en 2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économe en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Programme centres-bourgs : reconversion d'une friche industrielle de 4 ha à Bienvilliers-au-Bois	Bienvilliers-au-Bois	cc Campagnes de l'Artois	Commune de Bienvilliers-au-Bois + EPF + CCCA	Convention signée avec la Région Convention avec l'EPF (phase de friche à zéro sur 2 ans) ; puis réhabilitation de la friche à définir	600 000 €	2021-2023	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Programme Petites villes de demain - Avesnes le Comte : réhabilitation du parc de logements, rénovation énergétique d'équipements sportifs, redynamisation commerciale, la mise en valeur du patrimoine...	Avesnes-le-Comte	cc Campagnes de l'Artois	Ville + EPCI		non chiffré		pas de fiche à ce jour
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Consolidation de l'aménagement aux abords des gares (axe Arras - Saint-Pol-sur-Ternoise)	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	EPCI		non chiffré		pas de fiche à ce jour
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.4 : L'adaptation des formations et de l'offre d'enseignement supérieur pour organiser la 3e révolution industrielle	Projet de développement du Lycée d'Enseignement Agricole Privé de Savy-Berlette	Savy-Berlette	cc Campagnes de l'Artois			non chiffré		pas de fiche à ce jour
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Développer la culture de la silphie	cc Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	porteur privé : SAS Artois Uniterr	Culture sur environ 10 ha en 2022	38 000 €	2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Promotion de l'apiculture	cc Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	Association Noria + les communes		50 000 €	2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	R&D Isolation Paille (développement de la filière paille construction pour l'isolation des bâtiments)	cc Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	SAS Artois Eco Paille		100 000 €	2021	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Développer une unité de méthanisation du territoire	Grincourt-les-Pas	cc Campagnes de l'Artois	SAS Artois Uniterr en lien avec la CCCA	Etudes 2020-21, Construction 2022, Démarrage 2023	8 500 000 € HT	2021-23	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Lutte contre l'érosion et ruissellement	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI ou délégation de MO	Phase 1 projets prêts LISBOURG ST POL-ST MICHEL FOUFFLIN (d'autres plutôt à moyen terme)	830 187,50 €	Phase 1 début des travaux envisagés mai 2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Déconnexion des eaux pluviales aboutissant aujourd'hui à la STEP de Saint-Pol	Saint Pol sur Ternoise	cc du Ternois	Commune de Saint Pol sur Ternoise	projets phasés de 2021 à 2025. Première réalisation août 2021	774 004 € HT	P1 : 2021 P2 : 2022/2023 P3 : 2024/2025	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économe en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Etude pour le développement du solaire sur le bâti des collectivités	TERNOIS - 7 Vallées	cc du Ternois	PETR - EPCI	Projet validé et crédits inscrits 04 2021	73 000 € HT	octobre 2021 à décembre 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Projet Alimentaire Territorial - Etude d'élaboration	TERNOIS - 7 Vallées	cc du Ternois	PETR - EPCI	Attente réponse à appel à projet ministériel / Phase étude	67 375,98 € HT	mai 2021 à oct 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Création d'un jardin médiéval au Donjon de Bours	BOURS	cc du Ternois	PETR - EPCI	Projet VALIDE PAR DELIB 03/2021 Travaux 09/2021	60 000 € HT	Etude en cours. Démarrage des travaux : Septembre 2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création d'une marque territoriale et d'une Application pour développer le commerce local	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	projet présenté au Conseil Communautaire en juin 2021	115 480 € TTC	Déploiement septembre 2021	fiche rédigée

Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Création d'un Tiers-Lieu à Auxi le Château	Auxi le Château	cc du Ternois	EPCI	DCE en cours de publication début travaux juillet 2021	3 095 262,60 € HT	Travaux à compter juillet 2021 - Durée 18 mois	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Création d'un Tiers-Lieu Culturel à S Pol sur Ternoise	Saint Pol sur Ternoise	cc du Ternois	EPCI	Promesse de vente signée en 2020 pour acquisition du futur site	2 000 000 € HT (enveloppe budgétaire avant étude)	Etudes - MOE prévue en 2022 Travaux 2022-2023	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Equipement des élus pour la dématérialisation des Conseils Communautaires Mutualisation de services numériques aux communes - Groupement de commandes pour des services numériques - Outils de gestion des services communaux et intercommunaux	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	projet présenté au Conseil Communautaire en juin 2021	164 674,66 € TTC	Diffusion équipement et formation des élus oct - nov - déc 2021	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Equipement pour mutualiser l'hébergement numérique des outils de gestion des services communaux et intercommunaux	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	Recensement des besoins des communes réalisé - lancement commande mutualisée à partir d'octobre 2021	266 709,20 € TTC	2021 - 2022	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Création d'un espace numérique itinérant	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	Lieux identifiés - Candidature à AMI pour un Conseiller numérique déposée 04/2021 Copartage avec la MSA, Mises en place et lieux validés par CC en 03/2021. Formation agents mai 2021 labellisation et ouverture juin 2021	95 786,36 € TTC		fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Mise en place de deux Maisons France Services : une maison fixe et une maison itinérante	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	agents mai 2021 labellisation et ouverture juin 2021	222 599,81 € TTC/an	Labellisation et ouverture juin 2021	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Programme Petites villes de demain - Frévent : projet de Cité des solidarités	Frévent	cc du Ternois	Ville + EPCI	Convention Etat-EPCI-Frévent signée - Programme en cours d'écriture	335 000 € TTC	Septembre 2021 : démarrage des travaux	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Programme Petites villes de demain - Frévent : Rénovation du groupe scolaire Saint-Exupéry	Frévent	cc du Ternois	Ville + EPCI	Convention Etat-EPCI-Frévent signée - Programme en cours d'écriture	à définir	AMO lancé en mai 2021	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Programme Petites villes de demain - Auxi le Château : création d'une halle couverte polyvalente à dominante commerciale	Auxi le Château	cc du Ternois	Ville + EPCI	Convention Etat-EPCI-Auxi signée - Programme en cours d'écriture	1 289 067,27 €	2021 : études / 2022 : travaux	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Construction d'une salle de Sports Intercommunale	Frévent	cc du Ternois	EPCI	DCE en cours de rédaction	4 710 365,36 € HT	Dépôt du permis de construire en mars 2021. DCE en mai - juin 2021.	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Réhabilitation et modernisation piscine de Frévent	Frévent	cc du Ternois	EPCI	DIAG achevé - PROJET VALIDE PAR DELIB 04/2021 MOE en cours Travaux 06 à 12/2022	1 309 000,00 € HT	RAO et OS juin 2021	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Construction d'un Hôtel d'Entreprises sur la zone d'Activités Intercommunale à Pernes en Artois	Pernes en Artois	cc du Ternois	EPCI	PROJET VALIDE PAR DELIB 03/2021 MOE en cours Travaux 01 à 12/2022	1 526 541,28 € HT	Appel d'offres MOE avril 2021, travaux sur 12 mois à partir de janvier 2022	fiche rédigée	
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Développer les hubs de mobilité autour des gares et centre-ville	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI - Ville	en cours d'échanges avec les communes concernées	300 000 € TTC	non défini à ce jour	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Mise en place d'un plan de mobilité simplifié couplé à un schéma directeur des modes actifs	TERNOIS - 7 Vallées	cc du Ternois	PETR - EPCI	Projet validé et crédits inscrits 04 2021	60 000 € HT	sept 2021 à sept 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Création d'un Hôtel de la Formation à Saint-Pol-sur-Ternoise : Lieu de formations - Développement du numérique - Réunir les acteurs économiques, de l'emploi	Saint Pol sur Ternoise	cc du Ternois	EPCI			350000	
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Acquisition de véhicules biogaz pour le service de ramassage des déchets ménagers sur le territoire de Ternoiscom	Saint Pol sur Ternoise	cc du Ternois	EPCI		600 000 € HT	2e semestre 2021	
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Rénovation du pont de Brichembaut sur le canal du nord	Oisy-le-Verger	cc Osartis-Marquion	EPCI	audit de sécurité déjà réalisé, choix du maître d'œuvre en cours	570 200 € H.T.	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Zone du Tréhoult : Rénovation de l'éclairage public	Vitry-en-Artois	cc Osartis-Marquion	EPCI	réalisation en juin 2021	56 325 € H.T.	2021	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Création d'une Maison du Canal à Marquion - projet CTD CSNE	Marquion	cc Osartis-Marquion	EPCI	site retenu, en attente de la libération des lieux au 31 Décembre 2021	50 000 € HT	2022-2023	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Restauration écologique du bassin de décantation de l'ancienne usine Stora Enso	Brebières et Noyelles-sous-Bellonne	cc Osartis-Marquion	Conservatoire d'Espaces Naturels	Acquisition du site prévue en fin d'année, mise en œuvre du plan de gestion à partir de 2022	300 000 euros (acquisition)	2021-2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial	ensemble territoire CCOM	cc Osartis-Marquion	EPCI	recrutement et étude à partir de juin 2021	215 000 euros	2021-2024	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Réalisation d'une étude érosion et ruissellement et mise en œuvre de la compétence Gemapi	ensemble territoire CCOM	cc Osartis-Marquion	EPCI	Cahier des charges de l'étude en cours de rédaction pour être opérationnel en septembre 2021.	224 000 euros	2021-2024	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	Vitry-en-Artois, parking d'Aquatris	cc Osartis-Marquion	EPCI	installation en 2022	110 000 € HT	2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Création d'un cheminement touristique et récréatif le long de la Scarpe canalisée	de Pelves à Corbehem	cc Osartis-Marquion	EPCI	état des lieux en cours	à définir		fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Reconstruction d'une centrale hydroélectrique	Corbehem	cc Osartis-Marquion	SAS CORBEHEM HYDRO	lancement de l'étude de réalisation et fin de la période de financement : dernier trimestre 2021	881 604 € HT	travaux 2ème trimestre 2022, mise en service fin 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Création d'une unité de méthanisation territoriale	A définir	cc Osartis-Marquion	projet privé	choix du terrain d'assiette en 2021	10 000 000 €	mise en exploitation fin 2025	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Recrutement de conseillers numériques	Permanences dans les Communes	cc Osartis-Marquion	EPCI	réponse à l'appel à projets "conseillers numériques" effectuée		Automne 2021	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	ECOLAND	Palluel	cc Osartis-Marquion	SARL ECOLAND	mise en exploitation juin 2021, projet d'extension en 2022	30 000 € HT	Ouverture de la piscine en Mai 2022	fiche rédigée

Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économe en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Audit et restructuration des bâtiments communautaires	Vitry-en-Artois et Marquion	cc Osartis-Marquion	EPCI	lancement de l'étude à l'été 2021	110 000 € HT	Conclusions fin 2021	fiche rédigée	
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.3 : La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel	Rénovation de la voie Stora	Brebières-Corbehem	cc Osartis-Marquion	EPCI	études de maîtrise d'œuvre : juin-novembre 2021	855 000 € HT	travaux fin 2021-début 2022	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Réalisation de 2 Maisons France Services	Vitry-en-Artois et Marquion	cc Osartis-Marquion	La Poste	en attente de labellisation			fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Revitalisation du cœur de village de Saudemont	Saudemont	cc Osartis-Marquion	Commune de Saudemont	études et réaménagement sportif et paysager du stade (phase 1) dès 2021 largement LCI et, mais à mentionner dans les orientations stratégiques à venir pour le territoire	1 200 000 €	2021-2025	fiche rédigée	
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.3 : La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel	Port intérieur de Marquion	Marquion	cc Osartis-Marquion	(CPER)	pas de LCI : projet en cours de finalisation (livraison prévue fin novembre).	100 M€		inscrit au CPER	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Maison de santé		cc Osartis-Marquion		pas de porteur désigné	400K de DETR, 400 K de DSi			
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Valorisation de l'écluse de Oisy-le-Verger - projet CTD CSNE	Oisy-le-Verger	cc Osartis-Marquion		pas de porteur désigné		non chiffré	2028	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Aménagements touristiques en impasse de l'ancienne voirie communautaire Marquion-Bourlon pour la découverte du canal et des ouvrages d'art - projet CTD CSNE		cc Osartis-Marquion		pas de porteur désigné		non chiffré	2028	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Aménagement d'une boucle cyclable de 35 km sur les chemins de halage des deux canaux (canal du Nord et canal Seine-Nord Europe) - projet CTD volet 1	de Graincourt-lès-Havrincourt à Oisy-le-Verger	cc Osartis-Marquion		pas de porteur désigné		signalétique, conventions de superposition VNF, pas de gros investissements. qq dizaines de milliers d'euros	2028	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Rénovation, extension du pôle sportif	Vitry-en-Artois	cc Osartis-Marquion		pas de porteur désigné				fiche à rédiger
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Restauration écologique du grand marais	Vitry-en-Artois	cc Osartis-Marquion	Commune de Vitry en Artois					pas de fiche à ce jour
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économe en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Réhabilitation ferme		cc Osartis-Marquion	Commune de Marquion					fiche à rédiger
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économe en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Reconversion d'une grosse friche		cc Osartis-Marquion	Commune de Vitry en Artois					fiche à rédiger
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Création d'une Maison des entreprises et tiers-lieu numérique	Vitry-en-Artois	cc Osartis-Marquion	EPCI	programme en Juillet 2021, passation d'un marché de maîtrise d'œuvre en septembre, réalisation des travaux en 2022. Mise en service fin 2022.	373 400 €	Mise en service fin 2022		fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économe en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Projet scolaire - Equipement. Cantine, école, aménagements urbains		cc Osartis-Marquion	Ecourt Saint Quentin					fiche à rédiger
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Réhabilitation et rénovation de l'école élémentaire Clémence Leroy	Ecourt Saint-Quentin	cc Osartis-Marquion	Commune d'Ecourt Saint-Quentin	Etude de faisabilité effectuée, lancement de la maîtrise d'ouvrage en cours, début des travaux envisagé pour début 2023	1 000 000 €	2023		fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Animation territoriale pour la lutte contre l'érosion et le ruissellement érosif sur le périmètre communautaire		cc Sud Artois	EPCI	RH / recrutement		120 000 € sur 3 ans (salaire de l'animateur territorial) - porteur : 36 K€, Agence de l'eau 84 K€	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Travaux de lutte contre le ruissellement érosif et les inondations sur la commune de Saint-Léger	Saint-Léger	cc Sud Artois	EPCI	travaux (acquisitions foncières en cours)		250 000 € (porteur 50K€, Etat 87 K€, Agence de l'eau 112K€)	2021-2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Travaux de lutte contre le ruissellement érosif et les inondations sur le sous bassin versant de l'Authie		cc Sud Artois	EPCI	travaux		1 770 180 € (dont porteur 32% et Agence de l'eau 68%)	2021-2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Travaux de lutte contre le ruissellement érosif et les inondations sur le sous bassin versant du cours d'eau « Hirondelle »		cc Sud Artois	EPCI	travaux		1 936 268 € (dont porteur 912 K€, Etat 250 K€, Dépt 158K€, Agence de l'eau 646 K€)	2021-2026	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Équiper la restauration collective et soutenir les acteurs de l'aide alimentaire pour donner accès à tous à une alimentation de qualité - Prog. PVD		cc Sud Artois	EPCI			179 600 €		fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Demande de labellisation du Projet Alimentaire Territorial du Sud-Artois auprès de la DRAAF (Niveau 1)		cc Sud Artois	EPCI			125 398 € (dont porteur 67 564 €, Etat 19 800€, Agence Bassin 38 034 €)	2021-2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économe en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Requalification et aménagement de la place du marché aux chevaux - création d'une halle couverte, construction d'un complexe ciné... (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume	travaux		6 690 845 € d'investissement	2021-2023	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Plantations : Arboretum, trame verte, plantations, donjon	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume			180 000 €	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Espace Isabelle de Hainaut (espace pour de l'évènementiel)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume			150 000 €	NC	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Création d'une Halle couverte à Bapaume, place Abel Guidet - objectif de valorisation des circuits courts alimentaires	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume			800 000 €	2021	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Contournement de la ville par l'Est	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume			3 000 000 €	NC	fiche rédigée

Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Développement des énergies renouvelables	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume	500 000 €	NC	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Création d'une aire de jeux et d'un parcours de santé	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume	200 000 €	NC	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création d'un cinéma à Bapaume - 3 salles, 429 places	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume	Lancement consultation architecte	2 500 000 €	NC
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création d'une halle couverte à Croisilles	Croisilles	cc Sud Artois	EPCI		450 000 €	2021 - 2022
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Devenir du Canal du Nord : projet de biodiversité (trame verte) sur le délaissé de l'ancien canal du Nord - CTD CSNE	cc Sud Artois	cc Sud Artois	EPCI		non chiffré	NC
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives	Aménagement bord à canal - chemin d'exploitation, véloroute - Hermies (notamment)		cc Sud Artois	pas de porteur désigné	-		fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Maison du Canal (Sud-Artois)	Bertincourt	cc Sud Artois	pas de porteur désigné			fiche quasiment finalisée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Rénovation et aménagement de l'ancien quartier de la gare. (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume		non chiffré à ce stade	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Développement d'une application numérique sur les commerces de proximité - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		10 000 €	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Mise en place de casiers connectés pour commerçants (relais colis) - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		non chiffré	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création de boutiques à l'essai - Prog. PVD	Bapaume, Croisilles, Bucquoy, cc Sud Artois		Ville + EPCI		non chiffré	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création d'une boutique éphémère - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		non chiffré	2021-22
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Click & collect - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		26 200 € sur 3 ans (dont 6 200 € par porteur et 20 000 € par Banque des territoires)	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Etude Shop'in Résilience (Banque des territoires) - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		40 000 €	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Développement d'un guichet unique de l'habitat		cc Sud Artois	EPCI	action en cours	60 000 € par an (subvention Région 50%)	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Permis de louer et Observatoire du logement	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI	action en cours	15 000 €	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Recrutement d'un manager de commerce - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	EPCI	RH / recrutement	56 000 € sur 2 ans (part du porteur : 16 000 € ; Banque des territoires : 40 000 €), 1,992 Kt de dépenses, 1,985 Kt d'acquisition immobilière, 677 K de création tiers-lieux, 554 K€ d'aménagement VRD, 275 K€ d'aménagement parking)	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Projet global de modernisation des abords de la halte d'Achiet-le-Grand et de reconversion de l'ancien bâtiment-voyageurs en tiers-lieu numérique	Achiet-le-Grand	cc Sud Artois	EPCI	étude de faisabilité déjà réalisée. Passage en opérationnalisation compliquée du fait de problématiques techniques (câbles SNCF)		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques sur le domaine public (en voirie)		cc Sud Artois	EPCI		179 000 € (dont Prime ADVENIR, 60 000 €)	2022-2023
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Réalisation d'un plan de mobilité simplifié et d'un schéma directeur cyclable dans le cadre de la prise de compétence AOM		cc Sud Artois	EPCI	Prise de compétence AOM récente - lancement en 2021 des 2 études	60 000 € (porteur 50%, ADEME 50%)	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Chemins de randonnée (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		50 000 € HT	2021 - 2022
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Liaisons douces (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI	Etude Département. Appui du CEREMA	550 000 € HT	2021 - 2022
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Maison de santé	Bapaume	cc Sud Artois	EPCI		4 000 000 €	NC
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Mutation numérique : recrutement de 2 ETP (dans le cadre de la Maison France Services)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		80 000 €	NC
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Offre culturelle : Musée de Bapaume et de Micro-Folies (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		200 000 €	2021 - 2022
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	OPAH - RU	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI	Etude, puis plan de programmation	10 000 000 €	2021-2026
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Etude sur la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les futurs délaissés du Canal Seine Nord Europe non remis en culture et/ou délaissés du Canal du Nord		cc Sud Artois	EPCI			fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Labellisation du projet de Maison du Canal à Bertincourt (projet CTD CSNE)	Bertincourt	cc Sud Artois	EPCI		100 000 €	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Labellisation du projet « Déplacements/mobilités douces » (projet CTD CSNE)	Bertincourt, Havrincourt, Hercc Sud Artois		EPCI			fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Labellisation du projet « Aménagements des bords à canal » (projet CTD CSNE)		cc Sud Artois	EPCI		non chiffré	fiche rédigée

Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Mise en œuvre du Plan Vélo (CUA)	CUA	CUA	CUA	Adoption du plan vélo par délibération du conseil communautaire du 8 avril 2021. Etude de faisabilité 2021, financée à 100% par la CUA (168 750 € TTC) - Demande d'accompagnement financier sur la partie travaux en fonction des hypothèses	2 420 000 € par an (dont 1 850 000 € pris en charge par le porteur et 200 000 € attendus de financement de l'Etat) 168 750 € (étude) - jusqu'à 14 M€ selon les scénarios pour la Etude de faisabilité : 2021 - Mise en œuvre : 2025	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Etudier la faisabilité de réalisation de parkings en ouvrage sur le territoire de la CUA	CUA	CUA	CUA			fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Développement des aires de covoitages et parking relais sur le territoire de la CUA	Communauté Urbaine d'Arras gares rurales du territoire (Boisieux-au-Mont, Roeux, Bailleul-Sir-Berthoult, Farbus, Maroeuil)	CUA	CUA	Etude	coût en fonction du site et du projet	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Valoriser l'usage des gares rurales du territoire	Traitemennt de la problématique du Pont David à Achicourt (point qui supporte une voie ferre de la ligne Paris-Lille + enjeu d'accès à quartier ANRU et équipements communautaires)	CUA	CUA	Etude	coût à déterminer Etude prise en charge par la CUA Enjeu d'une inscription dans les infrastructures à faire évoluer dans le cadre du CPER	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux			CUA	CUA	Etude		2e semestre 2021
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Sécurisation du passage à niveau 86 sur la commune de Roeux	Roeux	CUA	Département du Pas de Calais	Etude	coût à déterminer	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Suppression du passage à niveau 83 sur la commune de Saint-Laurent-Blangy	Saint-Laurent-Blangy	CUA	SNCF Réseau, Département du Pas de Calais	Etude	coût à déterminer	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Sécurisation de la RN25 à Beaumetz-les-Loges	Beaumetz-les-Loges	CUA	Etat	Etude	coût à déterminer	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Contournement Nord Est de l'Agglomération Expérimentation de tronçons autoroutiers gratuits sur les secteurs A1 / A26	Secteurs Est et Nord de l'agglomération arrageoise	CUA	CUA	Etude	coût à déterminer	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Pôle d'Echange multimodal	Ville d'Arras	CUA	CUA	Réalisation actuelle des esquisses	1 350 000 € HT	Mai-octobre 2021
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Requalification de l'Abbaye Saint-Vaast	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	Travaux	25 000 000 euros HT	Démarrage des travaux en 2022
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Requalification du Beffroi d'Arras	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	Travaux	1 591 000 euros HT	Démarrage des travaux fin 2021- début 2022
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Maison du projet de l'Abbaye Saint-Vaast	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		100 000 euros HT	2021
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Makerspace de l'Abbaye Saint-Vaast	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		50 000 euros HT	2021
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.3 : La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel	TEFIA	Tilloy Les Mofflaines ZI Est	CUA	ADRIANOR Centre de ressources technologiques	définition du cahier des charges	110 000 € HT	2022-2025 : expérimentation, preuve de concep
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Modernisation du Centre Technique	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		826 000 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Restructuration et mise en sécurité du Stade Degouve	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		666 667 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Poursuite de la réhabilitation de la Piscine Desbin	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		246 666 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Modernisation des équipements sportifs	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		583 333 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Lutte contre la carence numérique des élèves	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		400 000 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Accessibilité des espaces et équipements publics pour les personnes à mobilité réduite - Programmation 2021	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		127 000 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Equipements scolaires, sportifs et patrimoniaux	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		600 000 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Travaux d'urgence dans les écoles	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		220 002 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Projet écoles : socle numérique des écoles	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		125 000 euros HT	2021
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Eclairage public économie Phases 2021	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		500 000 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Plan propriété renforcé quant à la pandémie de Covid-19	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		400 000 euros HT	2021
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Projet de mobilité verte (modernisation des équipements publics et acquisition d'une flotte municipale de véhicules hybrides)	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		350 000 euros HT	2021
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Réfection écologique de la toiture des services municipaux	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		197 500 euros HT	2021
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Installation de projecteurs économies au Casino et au Pharos	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		100 000 euros HT	2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Cœur de Quartiers - Projet Brassens	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		580 200 euros HT	2021

Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Cœur de Quartiers - Travaux des écoles Curie et Jean-Jaurès	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	125 000 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Cœur de Quartiers - Les centres sociaux connectés	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	145 000 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Cœur de Quartiers - Espace France Services Marie-Thérèse Lenoir	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	45 000 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Cœur de Quartiers - Sécurité de la Résidence Saint-Michel	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	100 000 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Transition écologique : rénovation 2022-2026 des équipements sportifs	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	700 000 euros HT par an (3 500 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Transition écologique : Politique éducative, rénovation des équipements scolaires	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	500 000 euros HT par an (2 500 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Transition inclusive : programme renforçant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite 2022-2026	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	150 000 euros HT par an (750 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Transition écologique : Contrat de Performance 2022-2026 sur l'éclairage public - Ville Intelligente	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	800 000 euros HT par an (4 000 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Transition écologique et patrimoniale : opérations 2022-2026 de rénovation patrimoniale des bâtiments communaux	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	1 000 000 euros HT par an (5 000 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Transition écologique : contrat de performance énergétique 2022-2026 - rénovation du système de chauffage	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	200 000 euros HT par an (1 000 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Transition écologique : programme de végétalisation 2022-2026 de la Ville d'Arras	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	100 000 euros HT par an (500 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Diversification de la ressource en eau par le site de Agny	Agny	CUA	CUA	300 000 €	2023-2024	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Travaux d'extension du réseau d'assainissement sur les communes rurales	Roclincourt, Ecurie, Neuville St Vaast, Etrun et possiblement Rivière	CUA	CUA	5 000 000 €	2022-2025	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Réalisation d'un bassin de stockage à Archicourt	Archicourt/Beaurains	CUA	CUA	3 000 000 €	2024-2025	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Interconnexion du réseau de distribution eau potable de Neuville Vitasse	Neuville vitasse	CUA	CUA	700 000 €	2022-2023	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Travaux d'extension de la station d'épuration de St Laurent Blangy	St Laurent Blangy	CUA	CUA	10 000 000 €	2024-2025	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Diversification de la ressource en eau par le site de Wailly	Wailly	CUA	CUA	1 000 000 €	2023 / 2024	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Remise en état de l'écluse Saint-Nicolas	Saint Nicolas les Arras	CUA	CUA	900 000 €	Démarrage estimé des travaux en septembre 2021 pour une durée de 6 mois	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Transition numérique : programme de montée en puissance des usages numériques et lutte contre la carence numérique	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	100 000 euros HT par an (500 000 euros sur 5 ans) 240 00 euros HT / an pour l'aménagement piéton ; 160 000 euros HT / an pour la floette verte ; Coût HT de la programmation : 2 000 000 euros	2022-2026	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Mobilité 2022-2026 : aménagement du Cœur de Ville et poursuite de la création d'une flotte verte	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		2022-2026	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Cœur de Quartiers 2022-2026 : aménagement et adaptation d'équipements en QPV	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	2 000 000 € HT (coût de la programmation)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Sport : Requalification du complexe sportif Grimaldi	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	4 000 000 euros	2026-27	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Culture : Projet scientifique Maison Robespierre	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	2 000 000 euros	2026-27	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	AMO Performance de l'éclairage public	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	120 000 € HT	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Sport : Schéma directeur des équipements sportifs	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	40 000 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Démarche de marketing territorial (résidentiel)	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	40 000 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Etude innovante et inclusive quant à l'amélioration comportementale et les services aux usagers	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	40 000 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Réaménagement du PEM gare d'Arras dans le cadre du Master Plan Gare	Ville d'Arras	CUA	CUA	8 412 247, 30 €	2021-2030	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Extension d'un cabinet médical – création d'une MARPA et aménagement de parcelles d'Habitat sur la commune de MERCATEL	Mercatel	CUA	Baileur social (en cours de sélection)	7 507 307 €	Début des travaux : 2022	fiche rédigée

Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Wellington 2020 - Réaménagement et modernisation pour ce haut-lieu du tourisme de mémoire	Arras	CUA	SPL Office de Tourisme Arras Pays d'Artois	1 343 000 €	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Création d'un pole enfance à Bailleul Sir Berthoult	Bailleul Sir Berthoult	CUA	Commune de Bailleul Sir Berthoult	1 121 754 €	2021	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Projet alimentaire territorial	Communauté Urbaine d'Arras	CUA	CUA	140 000 € sur 3 ans	2021-24	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Natureza – phase 2 (pac de 6 écolodges)	Roeux	CUA	Privé (SASU NATUREZA) travaux (phase 2)	285 000 €	2021-22	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	La « Halle Gourmande »	Communauté Urbaine d'Arras	CUA	Privé	Etude en cours	5 000 000 €	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Projet école Yourcenar	Maroeuil	CUA	Commune de Maroeuil	travaux	609 000 €	2021-22
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Projet des centres sociaux connectés	Achicourt, Arras, Beaurains, Saint Nicolas	CUA	Collectif de centres sociaux	1 528 540 €		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Création d'une nouvelle base nautique du Val de Scarpe – annexe au pôle olympique de Vaires/ Marne / JO Paris 2024	Saint-Laurent-Blangy	CUA	CUA	travaux	4 450 000 € (dont 1 335 000 € de reste à charge pour la CUA)	2021-22
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Plan d'actions pour le développement du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie / Plan « habitat senior »	Communauté Urbaine d'Arras	CUA	CUA / Direction du logement	35 000 €	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Restructuration de la Résidence Nobel (FJT) – réhabilitation lourde couplée à des travaux de rénovation énergétique et extension	Arras	CUA	Bailleur social : CLESENCE	2 169 645,66 € TTC	2021-23	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Suite à vente en blocs par ICF, réhabilitation lourde couplée à de la rénovation énergétique de 115 logements sur la CUA	Achicourt, Arras, Agny, Etrun, Saint-Nicolas	CUA	Bailleur social : Maisons & Cités	6 402 500 €	2022 (plusieurs tranches)	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique de 23 logements rue Jules Ferry à Dainville	Dainville	CUA	Bailleur social : ICF Habitat Nord-Est	920 000 € HT	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Résidences Habitat Jeunes de 4AJ par le biais d'un bail emphytéotique	Arras	CUA	Association 4 AJ	Etude	non défini à ce jour	2021 : étude de faisabilité ; 2022-23 : travaux
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique du 102-104 rue d'Amiens à ARRAS	Arras	CUA	Bailleur social : SIGH	821 240 €	2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Relocalisation de l'accueil de nuit	Arras	CUA	Association des sans abri (ASA)	non défini à ce jour	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Etude hydraulique de lutte contre les coulées boueuses, avec propositions de plans communaux d'aménagements d'hydraulique douce pour les communes de la vallée du Cojeul'		CUA	CUA	40 000 € Ht	2021-23	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Programme d'actions pour la prévention des risques liés aux cavités		CUA	CUA	202 000 € HT / an	2021-24	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Opérations de boisement sur le territoire		CUA	CUA	Etudes : 200 000 € Plantes : 400 000 € / an 3 cours d'eau : 200 000 euros		fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Renaturalation écologique des cours d'eau (COJEUL/CRINCHON/SCARPE)		CUA	CUA	Plan d'actions : 200 000 euros/annuel/ 4 ans	2021-22	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Boisement le long du Crinchon lié au mode doux le long du Crinchon entre AGNY et WAILLY	Agny, Wailly	CUA	CUA	Etudes : 200 000 €	2021-23	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Réhabilitation énergétique de la salle de sports Adam de la Halle à Achicourt	Achicourt	CUA	CUA	1 600 000 € HT	2023-24	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Réhabilitation de la salle de sports Diderot à Dainville	Dainville	CUA	CUA	1 540 000 € HT	2022-24	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Réhabilitation énergétique de la salle de sports Péguy à Arras	Arras	CUA	CUA	1 230 000 € HT	2021-22	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Adaptation de la salle de sports Giraudon pour le sport de haut niveau(Centre de préparation au JO)	Arras	CUA	CUA	325 000 € HT	2021-22	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Remplacement de la toiture du bâtiment de l'Ordinaire à la Citadelle d'Arras	Arras	CUA	CUA	355 000 € HT	2021-22	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Achat de 70 vélos électriques pour le réseau de transport public de voyageurs		CUA	CUA	88 200 € HT	2022	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Installation des équipements nécessaires à l'alimentation de 20 bus en GNV		CUA	CUA	510 000 € HT	2021-22	fiche rédigée

Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Construction de 5 garages à vélos sécurisés	CUA	CUA	travaux	300 000 € HT	2022-23	fiche rédigée		
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économie en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Réhabilitation du bâtiment de l'Arsenal dans la citadelle d'Arras	Arras	CUA	CUA	8 500 000 € HT	2021-25	fiche rédigée		
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Acquisition de bus au GNV pour le réseau de transport public de voyageurs		CUA	CUA	1 650 000 € HT	2021-22	fiche rédigée		
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Démolition de la piscine d'Athicourt et construction d'une nouvelle piscine	Athicourt	CUA	CUA	6 000 000 € HT	2022-24	fiche rédigée		
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Programme d'aménagements cyclables		CUA	CUA	17 143 200 € TTC	2021-26	fiche rédigée		
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Mise en conformité et accessibilité PMR de la Mairie	Ville de Saint Nicolas lez Arras	CUA	Ville de Saint Nicolas lez Arras	Projet en phase de démarrage, rédaction du cahier des charges	1 000 000 €	2022-23	fiche rédigée	
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économie en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Modification du réseau de chauffe de l'Espace Corot	Ville de Saint Nicolas lez Arras	CUA	Ville de Saint Nicolas lez Arras	12 584 €	2021	fiche rédigée		
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Création d'un équipement multifonctionnel (reconversion ancienne subdivision équipement)	Commune de Beaumetz les Loges	CUA	Commune de Beaumetz les Loges	Travaux	520 000 €	2021 - 2022	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Equipement éducation / sport-culture - "Ville connectée"	Baurains	CUA	Commune de Baurains	Etudes en cours	171 500 €		fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Ville connectée	Baurains	CUA	non défini		1 528 540 €		fiche rédigée	
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	"Bello Ramo" - construction d'un nouvel équipement polyvalent à énergie positive en cœur de ville.	Baurains	CUA	Commune de Baurains		2 000 000 €	2020-26	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Création d'un pôle de lecture publique mutualisé	Athicourt-Beaurains	CUA	Communes d'Athicourt et Beaurains		2 500 000 € (médiathèque) + 330 K€ par an		fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Pôle associatif, artistique et culturel	Baurains	CUA	Commune de Beaurains		3 000 000 €	2022-24	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Salle événementielle mutualisée	Arras Beaurains	CUA	Villes d'Arras et de Beaurains		5 000 000 € à 7 000 000 €	2024	fiche rédigée	
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Installation d'abris vélos sur le site du Centre Hospitalier d'ARRAS		CUA	Centre Hospitalier d'Arras		106 898,33 € TTC	2021	fiche rédigée	
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Création de places de parking avec bornes de charges électriques pour véhicules		CUA	Centre Hospitalier d'Arras		19 198 € TTC	2021	fiche rédigée	
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économie en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Réhabilitation partielle du bâtiment DUMAND – Rue Auguste Dumand		CUA	Centre Hospitalier d'Arras d'Arras - MINEAU Alexandra (chargée de mission en aménagement paysager)		859 658 € TTC	2021	fiche rédigée	
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Eco-pâturage, site de Dainville		CUA	Centre Hospitalier d'Arras d'Arras - MINEAU Alexandra (chargée de mission en aménagement paysager)		6 900 € TTC	2021	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	#1jeune1logement		Arondissement d'Arras (5 EPCI)	CUA	Baillleur social - Pas De Calais Habitat	82 400 €		fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique des entrées 1 à 15, rue Renoir et 1 à 7, rue Rouault à Arras / Quartier Baudimont.		Arras	CUA	Baillleur social - Pas De Calais Habitat			fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Arras Sud - quartier Jean Jaurès (105 logements)		Arras	CUA	Baillleur social - Pas De Calais Habitat			fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Maintien de logements sociaux adaptés dans l'arrondissement d'Arras et en zone rurale en particulier		Arras	CUA	Baillleur social - Pas De Calais Habitat			fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Numérisation des archives médicales		CUA	Centre Hospitalier d'Arras		1 200 000 € HT	2021	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Réhabilitation du bâtiment WEISS Rue Auguste Dumand		CUA	Centre Hospitalier d'Arras		1 216 157 € HT	2022	fiche rédigée	
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économie en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Reconversion de l'ancien site de la gendarmerie en centre-ville d'Arras		Arras	CDC Habitat		non chiffré		fiche rédigée	
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économie en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Programme stratégique de rénovation énergétique du patrimoine communal		Dainville	CUA	Commune de Dainville	Etude 2021 ; 1ers travaux 2022	20 806 €	2021-22	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Schéma directeur du Centre vert et de ses équipements, et requalification du plan d'eau		Dainville	CUA	Commune de Dainville	Etude 2021 ; 1ers travaux 2022	35 000 €	2021-22	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiées et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Réhabilitation énergétique salle de sports de Tilloy les Mofflaines		Tilloy les Mofflaines	CUA	Commune de Tilloy les Mofflaines	début travaux septembre 2021	1 538 310 €	2021-22	fiche rédigée

Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique ACQ - 11 BIS RUE DE LA FRATERNITE	Arras	CUA	Bailleur social SIGH	36 000 € TTC	2025	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique ARRAS - RESIDENCE AIGLE	Arras	CUA	Bailleur social SIGH	1 753 968 €	2027	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique du 102-104 rue d'Amiens à ARRAS	Arras	CUA	Bailleur social SIGH	821 240 €	2021	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique BEAURAINS - 1 ET 2 PLACE VARLET	Beaurains	CUA	Bailleur social SIGH	94 430 € TTC	2026	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Construction de 14 logements séniors sur la commune de Hénin-sur-Cojeul	Hénin-sur-Cojeul	CUA	Société Immobilière Grand Hainaut	étude en cours	1 556 700 €	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique MAROEUIL - 33 RUE DE BEAUMETZ	Maroeuil	CUA	Bailleur social SIGH	335 000 € TTC	2024	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique ROEUX - RESIDENCE EUGENE DUMONT	Roeux	CUA	Bailleur social SIGH	231 629 € TTC	2024	fiche rédigée	
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique ROEUX - RESIDENCE ROBESPIERRE	Roeux	CUA	Bailleur social SIGH	205 800 € TTC	2025	fiche rédigée	
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Pose de panneaux photovoltaïques sur un groupe de toitures	Arras, Beaurains, Saint-Laurent Blangy	CUA	SIGH	150 000 €	2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Construction d'une station-service de Gaz Naturel Véhicules sur le site de l'Ecopôle de SaintLaurent Blangy	Saint-Laurent Blangy	CUA	Syndicat Mixte Artois Valorisation	1 200 000 €	2021	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Achat de Bennes à ordures ménagères au GNV pour la collecte des déchets ménagers	SMAV	CUA, cc Campagnes de l'Artois, cc Sud Artois	Syndicat Mixte Artois Valorisation	3 614 760 € HT	2021-23	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Installation d'une chaudière « Combustible Solide Récupération » Amélioration de l'information et de l'accès des usagers aux équipements et services de collecte dans le cadre de l'accompagnement au changement des comportements (prévention de la production de déchets, amélioration du tri).	SMAV	CUA, cc Campagnes de l'Artois, cc Sud Artois	Syndicat Mixte Artois Valorisation	étude : 50 000 €	2021-2026	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Création d'une déchèterie inversée sur le site d'Avesnes le Comte	Avesnes-le-Comte	CUA, cc Campagnes de l'Artois, cc Sud Artois	Syndicat Mixte Artois Valorisation	1 200 000 € HT	2021-2025	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)			CUA, cc Campagnes de l'Artois, cc Sud Artois	Syndicat Mixte Artois Valorisation	non chiffré	2021-22	fiche rédigée

Orientations stratégiques	Type d'action	Intitulé projet	Localisation	EPCI concerné	Porteur de projet	Stade d'avancement (étude / mise en oeuvre)	Coût total	Calendrier	fiche
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Etude sur l'érosion des sols et aménagements pour lutter contre le ruissellement	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois MO	EPCI ou délégation de MO	En réflexion et en écriture	3 500 000 €	2021-23 : études de maîtrise d'œuvre et études complémentaires. 2023-26 : travaux	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Création d'un cadastre solaire	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois EPCI	EPCI	Etudes	30 000 €	Etudes 2021-22 - Mise à disposition des données à partir de 2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Lutte contre l'érosion et ruissellement	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI ou délégation de MO	Phase 1 projets prêts LISBOURG ST POL-ST MICHEL FOUFFLIN (d'autres plutôt à moyen terme)	830 187,50 €	Phase 1 début des travaux envisagés mai 2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Déconnexion des eaux pluviales aboutissant aujourd'hui à la STEP de Saint-Pol	Saint Pol sur Ternoise	cc du Ternois	Commune de Saint Pol sur Ternoise	projets phasés de 2021 à 2025. Premier projet réalisation août 2021	774 004 € HT	P1 : 2021-2023 P2 : 2024/2025 P3 :	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Etude pour le développement du solaire sur le bâti des collectivités	TERNOIS - 7 Vallées	cc du Ternois	PETR - EPCI	Projet validé et crédits inscrits 04/2021	73 000 € HT	octobre 2021 à décembre 2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Zone du Tréhoult : Rénovation de l'éclairage public	Vitry-en-Artois	cc Osartis-Marquion	EPCI	réalisation en juin 2021	56 325 € H.T.	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Restauration écologique du bassin de décantation de l'ancienne usine Stora Enso	Brebières et Noyelles-sous-Bellonne cc Osartis-Marquion	Conservatoire d'Espaces Naturels		Acquisition du site prévue en fin d'année, mise en œuvre du plan de gestion à partir de 2022	300 000 euros (acquisition)	2021-2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Réalisation d'une étude érosion et ruissellement et mise en œuvre de la compétence Gemapi	ensemble territoire CCOM	cc Osartis-Marquion	EPCI	Cahier des charges de l'étude en cours de rédaction pour être opérationnel en septembre 2021.	224 000 euros	2021-2024	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Audit et restructuration des bâtiments communautaires	Vitry-en-Artois et Marquion	cc Osartis-Marquion	EPCI	lancement de l'étude à l'été 2021	110 000 € HT	Conclusions fin 2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Animation territoriale pour la lutte contre l'érosion et le ruissellement érosif sur le périmètre communautaire		cc Sud Artois	EPCI	RH / recrutement	120 000 € sur 3 ans (salaire de l'animateur territorial) - porteur : 36 K€, Agence de l'eau 84 K€	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Travaux de lutte contre le ruissellement érosif et les inondations sur la commune de Saint-Léger	Saint-Léger	cc Sud Artois	EPCI	travaux (acquisitions foncières en cours)	250 000 € (porteur 50K€, Etat 87 K€, Agence de l'eau 112K€)	2021-2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Travaux de lutte contre le ruissellement érosif et les inondations sur le sous bassin versant de l'Authie		cc Sud Artois	EPCI	travaux	1 770 180 € (dont porteur 32% et Agence de l'eau 68%)	2021-2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Travaux de lutte contre le ruissellement érosif et les inondations sur le sous bassin versant du cours d'eau « Hirondelle »		cc Sud Artois	EPCI	travaux	1 936 268 € (dont porteur 912 K€, Etat 250 K€, Dépt 158 K€, Agence de l'eau 646 K€)	2021-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Requalification et aménagement de la place du marché aux chevaux - création d'une halle couverte, construction d'un complexe cinéma... (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume	travaux	6 690 845 € d'investissement	2021-2023	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Plantations : Arboretum, trame verte, plantations, donjon	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume		180 000 €	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Devenir du Canal du Nord : projet de biodiversité (trame verte) sur le délaissé de l'ancien canal du Nord - CTD CSNE	cc Sud Artois	cc Sud Artois	EPCI		non chiffré	NC	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Eclairage public économie Phases 2021	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		500 000 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Réfection écologique de la toiture des services municipaux	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		197 500 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Installation de projecteurs économies au Casino et au Pharos	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		100 000 euros HT	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Transition écologique : Contrat de Performance 2022-2026 sur l'éclairage public - Ville Intelligente	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		800 000 euros HT par an (4 000 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Transition écologique et patrimoine : opérations 2022-2026 de rénovation patrimoniale des bâtiments communaux	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		1 000 000 euros HT par an (5 000 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Transition écologique : contrat de performance 2022-2026 - rénovation du système de chauffage	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		200 000 euros HT par an (1 000 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Transition écologique : programme de végétalisation 2022-2026 de la Ville d'Arras	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		100 000 euros HT par an (500 000 euros sur 5 ans)	2022-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Diversification de la ressource en eau par le site de Agny	Agny	CUA	CUA		300 000 €	2023-2024	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Travaux d'extension du réseau d'assainissement sur les communes rurales Rovincourt, Ecurie, Neuville St Vaast, Etrun et possiblement Rivièrelle	CUA				5 000 000 €	2022-2025	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Réalisation d'un bassin de stockage à Archicourt	Archicourt/Beaurains	CUA	CUA		3 000 000 €	2024-2025	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Interconnexion du réseau de distribution eau potable Neuville Vitasse	Neuville vitasse	CUA	CUA		700 000 €	2022-2023	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Travaux d'extension de la station d'épuration de St Laurent Blangy	St Laurent Blangy	CUA	CUA		10 000 000 €	2024-2025	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Diversification de la ressource en eau par le site de Wailly	Wailly	CUA	CUA		1 000 000 €	2023 / 2024	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Remise en état de l'écluse Saint-Nicolas	Saint Nicolas les Arras	CUA	CUA	diagnostic réalisé et rédaction du cahier des charges	900 000 €	Démarrage estimé des travaux en septembre 2021 pour une durée de 6 mois	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	AMO Performance de l'éclairage public	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		120 000 € HT	2021	fiche rédigée

Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité 1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Restauration écologique du grand marais	Vitry-en-Artois	cc Osartis-Marquion	Commune de Vitry-en-Artois		pas de fiche à ce jour		
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Réhabilitation ferme		cc Osartis-Marquion	Commune de Marquion		fiche à rédiger		
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Reconversion d'une grosse friche		cc Osartis-Marquion	Commune de Vitry-en-Artois		fiche à rédiger		
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Projet scolaire - Equipement. Cantine, école, aménagements urbains		cc Osartis-Marquion	Ecourt Saint Quentin		fiche à rédiger		
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Rénovation et aménagement de l'ancien quartier de la gare. (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume	non chiffré à ce stade	fiche rédigée		
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	OPAH - RU	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI	Etude, puis plan de programmation	10 000 000 €	2021-2026	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Etude hydraulique de lutte contre les coulées boueuses, avec propositions de plans communaux d'aménagements d'hydraulique douce pour les communes de la vallée du Cojeul'		CUA	CUA		40 000 € Ht	2021-23	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	Programme d'actions pour la prévention des risques liés aux cavités		CUA	CUA		202 000 € HT / an	2021-24	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Opérations de boisement sur le territoire		CUA	CUA		Etudes : 200 000 € Plantations : 400 000 € / an		fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Renaturation écologique des cours d'eau (COJEUL/CRINCHON/SCARPE)		CUA	CUA		Etudes diagnostic 3 cours d'eau : 200 000 euros Plan d'actions : 200 000 euros/annuel/ 4 ans	2021-22	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Boisement le long du Crinchon lié au mode doux le long du Crinchon entre AGNY et WAILLY	Agny, Wailly	CUA	CUA		Etudes : 200 000 €	2021-23	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Remplacement de la toiture du bâtiment de l'Ordinaire à la Citadelle d'Arras	Arras	CUA	CUA		355 000 € HT	2021-22	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Rénhabilitation du bâtiment de l'Arsenal dans la citadelle d'Arras	Arras	CUA	CUA		8 500 000 € HT	2021-25	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Programme centres-bourgs : reconversion d'une friche industrielle de 4 ha à Bienvillers-au-Bois	Bienvillers-au-Bois	cc Campagnes de l'Artois	Commune de Bienvillers-au-Bois + EPF + CCCA	Convention signée avec la Région Convention avec l'EPF (phase de friche à zéro sur 2 ans); puis réhabilitation de la friche à définir	600 000 €	2021-2023 démarrage des travaux octobre 2021 Pour un accueil des centres de loisirs en juillet 2022"	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Réhabilitation du site de Clairefontaine à Duisans en « pôle multi-services »	Duisans	cc Campagnes de l'Artois	EPCI	stade avant projet - Lancement de la procédure de consultation des entreprises mai 2021	4 914 000 €		fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Modification du réseau de chauffe de l'Espace Corot	Ville de Saint Nicolas lez Arras	CUA	Ville de Saint Nicolas lez Arras		12 584 €	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.2 : La résilience territoriale à travers l'anticipation et la gestion des risques naturels	"Bello Ramo" - construction d'un nouvel équipement polyvalent à énergie positive en cœur de ville.	Baurains	CUA	Commune de Beaurains		2 000 000 €	2020-26	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Réhabilitation partielle du bâtiment DUMAND – Rue Auguste Dumand		CUA	CUA	Centre Hospitalier d'Arras d'Arras - MINEAU Alexandra (chargée de mission en aménagement paysager)	859 658 € TTC	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Eco-pâturage, site de Dainville		CUA	CUA		6 900 € TTC	2021	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Reconversion de l'ancien site de la gendarmerie en centre-ville d'Arras	Arras	CUA	CDC Habitat		non chiffré	non précisé	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.3 : Un urbanisme résilient et économique en foncier mettant en valeur la patrimonialité de nos villes et bourgs	Programme stratégique de rénovation énergétique du patrimoine communal	Dainville	CUA	Commune de Dainville	Etude 2021 ; 1ers travaux 2022	20 806 €	2021-22	fiche rédigée
Axe 1 : Assurer la préservation et la gestion intégrée des patrimoines naturels et urbains du territoire	1.1 : La préservation des milieux et vallées, des ressources naturelles et de la biodiversité	Schéma directeur du Centre vert et de ses équipements, et requalification du plan d'eau	Dainville	CUA	Commune de Dainville	Etude 2021 ; 1ers travaux 2022	35 000 €	2021-22	fiche rédigée

Orientations stratégiques	Type d'action	Intitulé projet	Localisation	EPCI concerné	Porteur de projet	Stade d'avancement (étude / mise en oeuvre)	Coût total	Calendrier	fiche
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Projet Alimentaire Territorial	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois EPCI		En phase d'études	70 000 €	Phase étude 2021-2022 - Mise en place 1ères actions 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.3 : La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel	Poursuite développement de la ZAE Ecopolis à Tincques	Tincques	cc Campagnes de l'Artois EPCI			460 000 €	2021-2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Projet Alimentaire Territorial - Etude d'élaboration	TERNOIS - 7 Vallées	cc du Ternois	PETR - EPCI	Attente réponse à appel à projet ministériel / Phase étude	67 375,98 € HT	mai 2021 à oct 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Création d'un jardin médiéval au Donjon de Bours	BOURS	cc du Ternois	PETR - EPCI	Projet VALIDE PAR DELIB 03/2021 Travaux 09/2021	60 000 € HT	Etude en cours. Démarrage des travaux : Septembre 2021	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Création d'une Maison du Canal à Marquion - projet CTD CSNE	Marquion	cc Osartis-Marquion	EPCI	site retenu, en attente de la libération des lieux au 31 Décembre 2021	50 000 € HT	2022-2023	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial	ensemble territoire CCOM	cc Osartis-Marquion	EPCI	recrutement et étude à partir de juin 2021	215 000 euros	2021-2024	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Création d'un cheminement touristique et récréatif le long de la Scarpe canalisée	de Pelves à Corbehem	cc Osartis-Marquion	EPCI	état des lieux en cours à définir			fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Reconstruction d'une centrale hydroélectrique	Corbehem	cc Osartis-Marquion	SAS CORBEHEM HYDRO	lancement de l'étude de réalisation et fin de la période de financement : dernier trimestre 2021	881 604 € HT	travaux 2ème trimestre 2022, mise en service fin 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Création d'une unité de méthanisation territoriale	A définir	cc Osartis-Marquion	projet privé	choix du terrain d'assiette en 2021	10 000 000 €	mise en exploitation fin 2025	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	ECOLAND	Palluel	cc Osartis-Marquion	SARL ECOLAND	mise en exploitation juin 2021, projet d'extension en 2022	30 000 € HT	OUverture de la piscine en Mai 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.3 : La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel	Rénovation de la voie Stora	Brebières-Corbehem	cc Osartis-Marquion	EPCI	études de maîtrise d'œuvre : juin-novembre 2021	855 000 € HT	travaux fin 2021-début 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Équiper la restauration collective et soutenir les acteurs de l'aide alimentaire pour donner accès à tous à une alimentation de qualité - Prog. PVD		cc Sud Artois	EPCI		179 600 € (coût porteur 67,5%, Etat 19 800€, Agence Bassin 38 034 €)		fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Demande de labellisation du Projet Alimentaire Territorial du Sud-Artois auprès de la DRAAF (Niveau 1)		cc Sud Artois	EPCI			2021-2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Création d'une Halle couverte à Bapaume, place Abel Guidet - objectif de valorisation des circuits courts alimentaires	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume		800 000 €		2021 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Développement des énergies renouvelables	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume		500 000 €	NC	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Création d'une aire de jeux et d'un parcours de santé	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume		200 000 €	NC	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Requalification de l'Abbaye Saint-Vaast	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	Travaux	25 000 000 euros HT	Démarrage des travaux en 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Requalification du Beffroi d'Arras	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	Travaux	1 591 000 euros HT	Démarrage des travaux fin 2021- début 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Maison du projet de l'Abbaye Saint-Vaast	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		100 000 euros HT		2021 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Makerspace de l'Abbaye Saint-Vaast	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		50 000 euros HT		2021 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.3 : La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel	TEFIA	Tilloy Les Moellaines Zi Est	CUA	ADRIANOR Centre de ressources technologiques	définition du cahier des charges	110 000 € HT	2022-2025 : expérimentation, preuve de concep	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Wellington 2020 - Réaménagement et modernisation pour ce haut-lieu du tourisme de mémoire	Arras	CUA	SPL Office de Tourisme Arras Pays d'Artois		1 343 000 €	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Projet alimentaire territorial	Communauté Urbaine d'Arras	CUA	CUA		140 000 € sur 3 ans	2021-24	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Natureza – phase 2 (pac de 6 écolodges)	Roeux	CUA	Privé (SASU NATUREZA)	travaux (phase 2)	285 000 €	2021-22	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	La « Halle Gourmande »	Communauté Urbaine d'Arras	CUA	Privé	Etude en cours	5 000 000 €		fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.3 : La consolidation de la fonction de hub logistique et industriel	Port intérieur de Marquion	Marquion	cc Osartis-Marquion	(CPER)	pas de fiche CRTE car temporalité dépasse 100 M€			inscrit au CPER
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Valorisation de l'écluse d'Oisy-le-Verger - projet CTD Oisy-le-Verger	cc Osartis-Marquion			pas de porteur désigné		non chiffré	2028 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Aménagements touristiques en impasse de l'ancienne voirie communautaire Marquion-Bourricq	Osartis-Marquion			pas de porteur désigné		non chiffré	2028 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Maison du Canal (Sud-Artois)	Bertincourt	cc Sud Artois		pas de porteur désigné			fiche quasiment finalisée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Chemins de randonnée (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		50 000 € HT	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Offre culturelle : Musée de Bapaume et de Micro-Folies (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		200 000 €	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Etude sur la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les futurs délaissés du Canal Seine Nord Europe non remis en culture et/ou délaissés du Canal du Nord		cc Sud Artois	EPCI				fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.5 : La mise en tourisme de nos patrimoines	Labellisation du projet de Maison du Canal à Bertincourt (projet CTD CSNE)	Bertincourt	cc Sud Artois	EPCI		100 000 €		fiche rédigée

Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.4 : L'adaptation des formations et de l'offre d'enseignement supérieur pour organiser la 3e révolution industrielle	Projet de développement du Lycée d'Enseignement Agricole Privé de Savy-Berlette	Savy-Berlette	cc Campagnes de l'Artois		non chiffré	 pas de fiche à ce jour		
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Développer la culture de la silphie	cc Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	porteur privé : SAS Artois Uniterr	Culture sur environ 10 ha en 2022	38 000 €	2022	 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.1 : La diversification des débouchés alimentaires de notre agriculture	Promotion de l'apiculture	cc Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	Association Noria + les communes		50 000 €	2022	 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	R&D isolation Paille (développement de la filière paille construction pour l'isolation des bâtiments)	cc Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	SAS Artois Eco Paille		100 000 €	2021	 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Développer une unité de méthanisation du territoire	Grincourt-les-Pas	cc Campagnes de l'Artois	SAS Artois Uniterr en lien avec la CCCA	Etudes 2020-21, Construction 2022, Démarrage 2023	8 500 000 € HT	2021-23	 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Pose de panneaux photovoltaïques sur un groupe de toitures	Arras, Beaurains, Saint-Laurent Blangy	CUA	SIGH		150 000 €	2022	 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Construction d'une station-service de Gaz Naturel Véhicules sur le site de l'Ecopôle de SaintLaurent Blangy	Saint-Laurent Blangy	CUA	Syndicat Mixte Artois Valorisation		1 200 000 €	2021	 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Achat de Bennes à ordures ménagères au GNV pour la collecte des déchets ménagers	SMAV	CUA, cc Campagnes de l'Artois, cc Sud Artois	Syndicat Mixte Artois Valorisation		3 614 760 € HT	2021-23	 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Installation d'une chaudière « Combustible Solide Récupération » Amélioration de l'information et de l'accès des usagers aux équipements et services de collecte dans le cadre de l'accompagnement au changement des comportements (prévention de la production de déchets, amélioration du tri).	SMAV	CUA, cc Campagnes de l'Artois, cc Sud Artois	Syndicat Mixte Artois Valorisation	étude : 50 000 €	20 000 000 €	2021-2026	 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)	Création d'une déchèterie inversée sur le site d'Avesnes le Comte	Avesnes-le-Comte	CUA, cc Campagnes de l'Artois, cc Sud Artois	Syndicat Mixte Artois Valorisation		1 200 000 € HT	2021-2025	 fiche rédigée
Axe 2 : Conforter nos filières emblématiques et diversifier les moteurs économiques	2.2 : Le développement des énergies renouvelables et des filières vertes (3e révolution industrielle)						non chiffré	2021-22	 fiche rédigée

Orientations stratégiques	Type d'action	Intitulé projet	Localisation	EPCI concerné	Porteur de projet	Stade d'avancement (étude / mise en oeuvre)	Coût total	Calendrier	fiche
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Développement d'une offre de services publics grâce à l'aménagement de l'Hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte	Avesnes-le-Comte	cc Campagnes de l'Artois EPCI		stade projet - Lancement de la procédure de consultation des entreprises mai 2021. Projet écrit mais devant être adapté suite aux nouvelles informations sur la gendarmerie d'Avesnes le Comte.	604 253€ HT	démarrage des travaux septembre 2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Participation au projet de création d'une nouvelle gendarmerie à Savy-Berlette – travaux de voirie	Savy-Berlette	cc Campagnes de l'Artois EPCI			672 250 €	Démarrage des travaux octobre 2021.	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Contrat Local de Santé	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois EPCI			45 000 €	2021-22	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Création d'un guichet unique de l'habitat	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois EPCI			65 000 €	Constitution en 2021 / Mise en place en 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat sur l'ensemble du territoire de la CCCA	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois EPCI			50 000 €	Diagnostic et étude pré-opérationnelle 2021 - Mise en place de l'OPAH 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Création d'un terrain synthétique à Avesnes-le-Comte	Avesnes-le-Comte	cc Campagnes de l'Artois EPCI			650 000 €	démarrage travaux en 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création d'une marque territoriale et d'une Application pour développer le commerce local	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	projet présenté au Conseil Communautaire en juin 2021	115 480 € TTC	Déploiement septembre 2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Création d'un Tiers-Lieu à Auxi le Château	Auxi le Château	cc du Ternois	EPCI	DCE en cours de publication début travaux juillet 2021	3 095 262,60 HT	Travaux à compter juillet 2021 - Durée 18 mois	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Création d'un Tiers-Lieu Culturel à S Pol sur Ternoise	Saint Pol sur Ternoise	cc du Ternois	EPCI	Promesse de vente signée en 2020 pour acquisition du futur site	2 000 000 € HT (enveloppe budgétaire avant étude)	Etudes - MOE prévue en 2022 Travaux 2022-2023	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Equipement des élus pour la dématérialisation des Conseils Communautaires	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	projet présenté au Conseil Communautaire en juin 2021	164 674,66 € TTC	Diffusion équipement et formation des élus oct - nov - déc 2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Mutualisation de services numériques aux communes - Groupement de commandes pour des services numériques - Equipement pour mutualiser l'hébergement numérique des outils de gestion des services communaux et intercommunaux	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	Recensement des besoins des communes réalisé - lancement commande mutualisée à partir d'octobre 2021	266 709,20 € TTC	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Création d'un espace numérique itinérant	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	Lieux identifiés - Candidature à AMI pour un Conseiller numérique déposée 04/2021	95 786,36 € TTC	44440	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Mise en place de deux Maisons France Services : une maison fixe et une maison itinérante	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI	Copartage avec la MSA, Mises en place et lieux validés par CC en 03/2021. Formation agents mai 2021 labellisation et ouverture juin 2021	222 599,81 € TTC/an	Labellisation et ouverture juin 2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Programme Petites villes de demain - Frévent : projet de Cité des solidarités	Frévent	cc du Ternois	Ville + EPCI	Convention Etat-EPCI-Frévent signée - Programme en cours d'écriture	335 000 € TTC	Septembre 2021 : démarrage des travaux	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Programme Petites villes de demain - Frévent : Rénovation du groupe scolaire Saint-Exupéry	Frévent	cc du Ternois	Ville + EPCI	Convention Etat-EPCI-Frévent signée - Programme en cours d'écriture	à définir	AMO lancé en mai 2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Programme Petites villes de demain - Auxi le Château : création d'une halle couverte polyvalente à dominante commerciale	Auxi le Château	cc du Ternois	Ville + EPCI	Convention Etat-EPCI-Auxi signée - Programme en cours d'écriture	1 289 067,27 €	2021 : études / 2022 : travaux	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Construction d'une salle de Sports Intercommunale	Frévent	cc du Ternois	EPCI	DCE en cours de rédaction	4 710 365,36 € HT	Dépôt du permis de construire en mars 2021. DCE en mai - juin 2021.	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Réhabilitation et modernisation piscine de Frévent	Frévent	cc du Ternois	EPCI	DIAG achevé - PROJET VALIDE PAR DELIB 04/2021 MOE en cours Travaux 06 à 12/2022	1 309 000,00 € HT	RAO et OS juin 2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Construction d'un Hôtel d'Entreprises sur la zone d'Activités Intercommunale à Pernes en Artois	Pernes en Artois	cc du Ternois	EPCI	PROJET VALIDE PAR DELIB 03/2021 MOE en cours Travaux 01 à 12/2022	1 526 541,28 € HT	Appel d'offres MOE avril 2021, travaux sur 12 mois à partir de janvier 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Création d'un Hôtel de la Formation à Saint-Pol-sur-Ternoise : Lieu de formations - Développement du numérique - Réunir les acteurs économiques, de l'emploi	Saint Pol sur Ternoise	cc du Ternois	EPCI		350000		
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Recrutement de conseillers numériques	Permanences dans les Communes	cc Osartis-Marquion	EPCI	réponse à l'appel à projets "conseillers numériques" effectuée		Automne 2021	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Réalisation de 2 Maisons France Services	Vitry-en-Artois et Marquion	cc Osartis-Marquion	La Poste	en attente de labellisation			fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Espace Isabelle de Hainaut (espace pour de l'évènementiel)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume		150 000 €	NC	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création d'un cinéma à Bapaume - 3 salles, 429 places	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume	Lancement consultation architecte	2 500 000 €	NC	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création d'une halle couverte à Croisilles	Croisilles	cc Sud Artois	EPCI		450 000 €	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Modernisation du Centre Technique	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		826 000 euros HT		2021
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Restructuration et mise en sécurité du Stade Degouve	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		666 667 euros HT		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Poursuite de la réhabilitation de la Piscine Desbin	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		246 666 euros HT		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.2 : Faciliter l'accessibilité des services au public pour tous	Modernisation des équipements sportifs	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		583 333 euros HT		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et des offres servicielles diversifiés et qualitatifs	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique	Lutte contre la carence numérique des élèves	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		400 000 euros HT	2021	fiche rédigée

Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Accessibilité des espaces et équipements publics pour les personnes à mobilité réduite - Programmation 2021	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		127 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Equipements scolaires, sportifs et patrimoniaux	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		600 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Travaux d'urgence dans les écoles	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		220 002 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / l'inclusion numérique	Projet écoles : socle numérique des écoles	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras	125 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Plan propreté renforcé quant à la pandémie de Covid-19	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		400 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Cœur de Quartiers - Projet Brassens	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		580 200 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Cœur de Quartiers - Travaux des écoles Curie et Jean-Jaurès	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		125 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Cœur de Quartiers - Les centres sociaux connectés	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		145 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / l'inclusion numérique	Cœur de Quartiers - Espace France Services Marie-Thérèse Lenoir	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		45 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Cœur de Quartiers - Sécurité de la Résidence Saint-Michel	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		100 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Transition écologique : rénovation 2022-2026 des équipements sportifs	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		700 000 euros HT par an (3 500 000 euros sur 5 ans)	2022-2026 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Transition écologique : Politique éducative, rénovation des équipements scolaires	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		500 000 euros HT par an (2 500 000 euros sur 5 ans)	2022-2026 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Transition inclusive : programme renforçant l'accès des personnes à mobilité réduite 2022-2026	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		150 000 euros HT par an (750 000 euros sur 5 ans)	2022-2026 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / l'inclusion numérique	Transition numérique : programme de montée en puissance des usages numériques et lutte contre la carence numérique	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		100 000 euros HT par an (500 000 euros sur 5 ans)	2022-2026 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Cœur de Quartiers 2022-2026 : aménagement et adaptation d'équipements en QPV	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		2 000 000 € HT (coût de la programmation)	2022-2026 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Sport : Requalification du complexe sportif Grimaldi	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		4 000 000 euros	2026-27 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Culture : Projet scientifique Maison Robespierre	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		2 000 000 euros	2026-27 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Sport : Schéma directeur des équipements sportifs	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		40 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Démarche de marketing territorial (résidentiel)	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		40 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Etude innovante et inclusive quant à l'amélioration comportementale et les services aux usagers	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		40 000 euros HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Extension d'un cabinet médical – création d'une MARPA et aménagement de parcelles d'Habitat sur la commune de MERCATEL	Mercatel	CUA	Bailleur social (en cours de sélection)		7 507 307 €	Début des travaux : 2022 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Création d'un pôle enfance à Bailleul Sir Berthoult	Bailleul Sir Berthoult	CUA	Commune de Bailleul Sir Berthoult		1 121 754 €	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Projet école Yourcenar	Maroeuil	CUA	Commune de Maroeuil	travaux	609 000 €	2021-22 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes / l'inclusion numérique	Projet des centres sociaux connectés	Achicourt, Arras, Beaurains, Saint Nicolas	CUA	Collectif de centres sociaux		1 528 540 €	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Création d'une nouvelle base nautique du Val de Scarpe – annexe au pôle olympique de Vaires/Marne / JO Paris 2024	Saint-Laurent-Blangy	CUA	CUA	travaux	4 450 000 € (dont 1 335 000 € de reste à charge pour la CUA)	2021-22 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Plan d'actions pour le développement du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie / Plan « habitat senior »	Communauté Urbaine d'Arras	CUA	CUA / Direction du logement		35 000 €	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Restructuration de la Résidence Nobel (FJT) – réhabilitation lourde couplée à des travaux de rénovation énergétique et extension	Arras	CUA	Bailleur social : CLESENCE		2 169 645,66 € TTC	2021-23 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Suite à vente en blocs par ICF, réhabilitation lourde couplée à la rénovation énergétique de 115 logements sur la CUA	Achicourt, Arras, Agny, Etrun, Saint-Nicolas	CUA	Bailleur social : Maisons & Cités		6 402 500 €	2022 (plusieurs tranches) fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique de 23 logements rue Jules Ferry à Dainville	Dainville	CUA	Bailleur social : ICF Habitat Nord-Est		920 000 € HT	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Résidences Habitat Jeunes de 4AJ par le biais d'un bail emphytéotique	Arras	CUA	Association 4 AJ	Etude	non défini à ce jour	2021 ; étude de faisabilité ; 2022-23 : travaux fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique du 102-104 rue d'Amiens à ARRAS	Arras	CUA	Bailleur social : SIGH		821 240 €	2021 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Relocalisation de l'accueil de nuit	Arras	CUA	Association des sans abri (ASA)		non défini à ce jour	2021 - 2022 fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Maison de santé		cc Osartis-Marquion	pas de porteur désigné	pas de fiche CRTE : projet en cours de finalisation (livraison prévue fin novembre). 400K de DETR, 400 K de DSJ		
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Rénovation, extension du pôle sportif	Vitry-en-Artois	cc Osartis-Marquion	pas de porteur désigné			fiche à rédiger

Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique / 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes /	Création d'une Maison des entreprises et tiers-lieu numérique	Vitry-en-Artois	cc Osartis-Marquion	EPCI	Mission d'AMO en cours, validation du pré-programme en Juillet 2021, passation d'un marché de maîtrise d'œuvre en septembre, réalisation des travaux en 2022. Mise en service fin 2022.	373 400 €	Mise en service fin 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Développement d'une application numérique sur les commerces de proximité - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		10 000 €		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Mise en place de casiers connectés pour commerçants (relais colis) - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		non chiffré		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création de boutiques à l'essai - Prog. PVD	Bapaume, Croisilles, Bucquoy, Hermicq Sud Artois	Ville + EPCI			non chiffré		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Création d'une boutique éphémère - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		non chiffré	2021-22	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Click & collect - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		26 200 € sur 3 ans (dont 6 200 € par porteur et 20 000 € par Banque des territoires)		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Etude Shop'In Résilience (Banque des territoires) - Prog. PVD Bapaume		cc Sud Artois	Ville + EPCI		40 000 €		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Développement d'un guichet unique de l'habitat		cc Sud Artois	EPCI	action en cours	60 000 € par an (subvention Région 50%)		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Permis de louer et Observatoire du logement	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI	action en cours	15 000 €		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.4 : L'attractivité commerciale de nos polarités urbaines et villageoises	Recrutement d'un manager de commerce - Prog. PVD	Bapaume	cc Sud Artois	EPCI	RH / recrutement	56 000 € sur 2 ans (part du porteur : 16 000 € ; Banque des territoires : 40 000 €)		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Maison de santé	Bapaume	cc Sud Artois	EPCI		4 000 000 €	NC	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et nouvelles formes de travail et la promotion de l'inclusion numérique / 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes /	Mutation numérique : recrutement de 2 ETP (dans le cadre de la Maison France Services)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI		80 000 €	NC	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Réhabilitation énergétique de la salle de sports Adam de la Halle à Achicourt	Achicourt	CUA	CUA		1 600 000 € HT	2023-24	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Réhabilitation de la salle de sports Diderot à Dainville	Dainville	CUA	CUA		1 540 000 € HT	2022-24	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Réhabilitation énergétique de la salle de sports Péguy à Arras	Arras	CUA	CUA		1 230 000 € HT	2021-22	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Adaptation de la salle de sports Giraudon pour le sport de haut niveau(Centre de préparation au JO)	Arras	CUA	CUA		325 000 € HT	2021-22	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Programme Petites villes de demain - Avesnes le Comte : réhabilitation du parc de logements, rénovation énergétique d'équipements sportifs, redynamisation commerciale, la mise en valeur du patrimoine...	Avesnes-le-Comte	cc Campagnes de l'Artois	Ville + EPCI		non chiffré		pas de fiche à ce jour
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Revitalisation du cœur de village de Saudemont	Saudemont	cc Osartis-Marquion	Commune de Saudemont	Etudes et réaménagement sportif et paysager du stade (phase 1) dès 2021	1 200 000 €	2021-2025	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Réhabilitation et rénovation de l'école élémentaire Clémence Leroy	Ecourt Saint-Quentin	cc Osartis-Marquion	Commune d'Ecourt Saint-Quentin	Etude de faisabilité effectuée, lancement de la maîtrise d'ouvrage en cours, début des travaux envisagé pour début 2023	1 000 000 €	2023	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Démolition de la piscine d'Achicourt et construction d'une nouvelle piscine	Achicourt	CUA	CUA		6 000 000 € HT	2022-24	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Mise en conformité et accessibilité PMR de la Mairie	Ville de Saint Nicolas lez Arras	CUA	Ville de Saint Nicolas lez Arras	Projet en phase de démarrage, rédaction du cahier des charges	1 000 000 €	2022-23	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Création d'un équipement multifonctionnel (reconversion ancienne subdivision équipement)	Commune de Beaumetz les Loges	CUA	Commune de Beaumetz les Loges	Travaux	520 000 €	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Equipement éducation / sport-culture - "Ville connectée"	Baurains	CUA	Commune de Baurains	Etudes en cours	171 500 €		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.3 : L'accompagnement des nouveaux rythmes /	Ville connectée	Baurains	CUA		non défini	1 528 540 €		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Création d'un pôle de lecture publique mutualisé Achicourt-Beaurains	Communes d'Achicourt et Beaurains	CUA	Communes d'Achicourt et Beaurains		2 500 000 € (médiathèque) + 330 K€ par an		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Pôle associatif, artistique et culturel	Baurains	CUA	Commune de Beaurains		3 000 000 €	2022-24	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès aux services au public pour tous	Salle événementielle mutualisée Arras Beaurains	Villes d'Arras et de Beaurains	CUA	Villes d'Arras et de Beaurains		5 000 000 € à 7 000 000 €	2024	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	#jeune1logement	Arrondissement d'Arras (5 EPCI)	CUA	Bailleur social - Pas De Calais Habitat		82 400 €		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique des entrées 1 à 15, rue Renoir et 1 à 7, rue Rouault à Arras / Quartier Baudimont.	Arras	CUA	Bailleur social - Pas De Calais Habitat				fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Arras Sud - quartier Jean Jaurès (105 logements)	Arras	CUA	Bailleur social - Pas De Calais Habitat				fiche rédigée

Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Maintien de logements sociaux adaptés dans l'arrondissement d'Arras et en zone rurale en particulier	Arras	CUA	Bailleur social - Pas De Calais Habitat				fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Numérisation des archives médicales	CUA	CUA	Centre Hospitalier d'Arras	1 200 000 € HT	2021		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Réhabilitation du bâtiment WEISS Rue Auguste Dumand	CUA	CUA	Centre Hospitalier d'Arras	1 216 157 € HT	2022		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.2 : Faciliter l'accès des services au public pour tous	Réhabilitation énergétique salle de sports de Tilloy les Moffaines	Tilloy les Moffaines	CUA	Commune de Tilloy les Moffaines	début travaux septembre 2021	1 538 310 €	2021-22	fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique ACQ - 11 BIS RUE DE LA FRATERNITE	Arras	CUA	Bailleur social SIGH	36 000 € TTC	2025		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique ARRAS - RESIDENCE AIGLE	Arras	CUA	Bailleur social SIGH	1 753 968 €	2027		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique du 102-104 rue d'Amiens à ARRAS	Arras	CUA	Bailleur social SIGH	821 240 €	2021		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique BEAURAINS - 1 ET 2 PLACE VARLET	Beaurains	CUA	Bailleur social SIGH	94 430 € TTC	2026		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Construction de 14 logements séniors sur la commune de Hénin-sur-Cojeul	Hénin-sur-Cojeul	CUA	Société Immobilière Grand Hainaut	étude en cours	1 556 700 €		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique MAROEUIL - 33 RUE DE BEAUMETZ	Maroeuil	CUA	Bailleur social SIGH	335 000 € TTC	2024		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique ROEUX - RESIDENCE EUGENE DUMONT	Roeux	CUA	Bailleur social SIGH	231 629 € TTC	2024		fiche rédigée
Axe 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle via un habitat et 3.1 : Un parcours résidentiel complet et pour tous via la diversification de notre parc de logement	Réhabilitation et rénovation thermique ROEUX - RESIDENCE ROBESPIERRE	Roeux	CUA	Bailleur social SIGH	205 800 € TTC	2025		fiche rédigée

Orientations stratégiques	Type d'action	Intitulé projet	Localisation	EPCI concerné	Porteur de projet	Stade d'avancement (étude / mise en oeuvre)	Coût total	Calendrier	fiche
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Développer les hubs de mobilité autour des gares et centre-ville	TERNOIS	cc du Ternois	EPCI - Ville	en cours d'échanges avec les communes concernées	300 000 € TTC	non défini à ce jour	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Mise en place d'un plan de mobilité simplifié couplé à un schéma directeurs des modes actifs	TERNOIS - 7 Vallées	cc du Ternois	PETR - EPCI	Projet validé et crédits inscrits 04 2021 60 000 € HT		sept 2021 à sept 2022	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Acquisition de véhicules biogaz pour le service de ramassage des déchets ménagers sur le territoire de Ternoiscom	Saint Pol sur Ternoise	cc du Ternois	EPCI		600 000 € HT	2e semestre 2021	
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Rénovation du pont de Brichembaut sur le canal du nord	Oisy-le-Verger	cc Osartis-Marquion	EPCI	audit de sécurité déjà réalisé, choix du maître d'œuvre en cours	570 200 € H.T.	2021	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	Vitry-en-Artois, parking d'Aquatris	cc Osartis-Marquion	EPCI	installation en 2022	110 000 € HT	2022	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Contournement de la ville par l'Est	Bapaume	cc Sud Artois	Ville de Bapaume		3 000 000 € 2 420 000 € par an (dont 1 850 000 € pris en charge par le porteur et 200 000 € attendus de financement de l'Etat)	NC	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Mise en œuvre du Plan Vélo (CUA)	CUA	CUA	CUA	Adoption du plan vélo par délibération du conseil communautaire du 8 avril 2021. à 100% par la CUA (168 750 € TTC) - Demande d'accompagnement financier sur la partie travaux en fonction des hypothèses	168 750 € (étude) - jusqu'à 14 M€ selon les scénarios pour la partie travaux	Etude de faisabilité : 2021 - Mise en œuvre : 2025	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Etudier la faisabilité de réalisation de parkings en ouvrage sur le territoire de la CUA	CUA	CUA	CUA				fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Développement des aires de covoiturages et parking relais sur le territoire de la CUA	Communauté Urbaine d'Arras	CUA	CUA	Etude	coût en fonction du site et du projet		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Valoriser l'usage des gares rurales du territoire (Boisieux-au-Mont, Roeux, Bailleul-Sir-Berthoult, Farbus, Maroeuil)	gares rurales du territoire (Boisieux-au-Mont, Roeux, Bailleul-Sir-Berthoult, Farbus, Maroeuil)	CUA	CUA	Etude	coût à déterminer CUA Enjeu d'une inscription dans les infrastructures à faire évoluer dans le cadre du CPR		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	CUA	CUA	CUA	Etude		2e semestre 2021	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Sécurisation du passage à niveau 86 sur la commune de Roeux	Roeux	CUA	Département du Pas de Calais SNCF Réseau, Département du Pas de Calais	Etude	coût à déterminer		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Suppression du passage à niveau 83 sur la commune de Saint-Laurent-Blangy	Saint-Laurent-Blangy	CUA	Département du Pas de Calais	Etude	coût à déterminer		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Sécurisation de la RN25 à Beaumetz-les-Loges	Beaumetz-les-Loges	CUA	Etat	Etude	coût à déterminer		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Contournement Nord Est de l'Agglomération Expérimentation de tronçons autoroutiers gratuits sur les secteurs A1 / A26	Secteurs Est et Nord de l'agglomération arrageoise	CUA	CUA	Etude	coût à déterminer		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Pôle d'Echange multimodal	Ville d'Arras	CUA	CUA	Réalisation actuelle des esquisses	1 350 000 € HT	Mai-octobre 2021	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Projet de mobilité verte (modernisation des équipements publics et acquisition d'une flotte municipale de véhicules hybrides)	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras		350 000 euros HT uu euros H1 / an pour la ligne verte ; Coût HT de la programmation : 2 000 000 euros	2021	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Mobilité 2022-2026 : aménagement du Cœur de Ville et poursuite de la création d'une flotte verte	Ville d'Arras	CUA	Ville d'Arras			2022-2026	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Réaménagement du PEM gare d'Arras dans le cadre du Master Plan Gare	Ville d'Arras	CUA	CUA		8 412 247, 30 €	2021-2030	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Aménagement d'une boucle cyclable de 35 km sur les ch/Oisy-le-Verger	de Graincourt-lès-Havrincourt à Oisy-le-Verger	cc Osartis-Marquion	pas de porteur désigné		signalétique, conventions de superposition VNF, pas de gros investissements. qq dizaines de milliers d'euros	2028	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Aménagement bord à canal - chemin d'exploitation, véloHermies (notamment)		cc Sud Artois	pas de porteur désigné	- erue de la halte d'Achiet-le-Grand et de reconversion de l'ancien bâtiment-voyageurs en tiers-lieu numérique	a acquisition bord à canal Passage en opérationnalité compliquée du fait de problématiques techniques (câbles SNCF)		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Projet global de modernisation des abords de la halte d'Achiet-le-Grand et de reconversion de l'ancien bâtiment-voyageurs en tiers-lieu numérique	Achiet-le-Grand	cc Sud Artois	EPCI		554 K€ d'aménagement VRD, 275 K€ d'aménagement parking)		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques sur le domaine public (en voirie)	cc Sud Artois	EPCI			179 000 € (dont Prime ADVENIR, 60 000 €)	2022-2023	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.2 : Des offres de mobilité performantes pour faire vivre au quotidien l'espace Arrageois-Ternois	Réalisation d'un plan de mobilité simplifié et d'un schéma directeur cyclable dans le cadre de la prise de compétence AOM	cc Sud Artois	EPCI		Prise de compétence AOM récente - lancement en 2021 des 2 études	60 000 € (porteur 50%, ADEME 50%)		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Liaisons douces (dans PVD)	Bapaume	cc Sud Artois	Ville + EPCI	Etude Département. Appui du CEREMA	550 000 € HT	2021 - 2022	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Labelisation du projet « Déplacements/mobilités douces » (projet CTD CSNE)	Bertincourt, Havrincourt, Hermies, cc Sud Artois	EPCI					fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Labelisation du projet « Aménagements des bords à canal » (projet CTD CSNE)		cc Sud Artois	EPCI		non chiffré		fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Achat de 70 vélos électriques pour le réseau de transport public de voyageurs		CUA	CUA		88 200 € HT	2022	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Installation des équipements nécessaires à l'alimentation de 20 bus en GNV		CUA	CUA		510 000 € HT	2021-22	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Construction de 5 garages à vélos sécurisés		CUA	CUA	travaux	300 000 € HT	2022-23	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Acquisition de bus au GNV pour le réseau de transport public de voyageurs		CUA	CUA		1 650 000 € HT	2021-22	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Programme d'aménagements cyclables		CUA	CUA		17 143 200 € TTC	2021-26	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.1 : Des offres de mobilité pour conforter l'insertion dans les flux d'échanges régionaux et interrégionaux	Consolidation de l'aménagement aux abords des gares (axe Arras - Saint-Pol-sur-Ternoise)	Campagnes de l'Artois	cc Campagnes de l'Artois	EPCI		non chiffré		pas de fiche à ce jour
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Installation d'abris vélos sur le site du Centre Hospitalier d'ARRAS	CUA	CUA	Centre Hospitalier d'Arras		106 898,33 € TTC	2021	fiche rédigée
Axe 4 : Décarboner et rationaliser les offres de mobilité selon plusieurs échelles	4.3 : Le développement et la promotion des mobilités actives et innovantes	Création de places de parking avec bornes de charges électriques pour véhicules		CUA	Centre Hospitalier d'Arras		19 198 € TTC	2021	fiche rédigée